



Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne-Franche-Comté

Edition 2020 | Données 2019



Une par jour !

Près d'une ferme de Bourgogne-Franche-Comté est devenue une ferme bio chaque jour de 2019. C'est un nouveau record dont notre région peut être fière, s'en réjouir sans nul doute, s'en satisfaire, sûrement pas.

Certes, atteindre le huitième rang national pour le nombre d'exploitations, et le cinquième pour les surfaces, est un objectif qui aurait paru beaucoup trop ambitieux pour les plus pessimistes de la décennie précédente. Mais devons-nous nous contenter d'une ferme sur dix, et d'un hectare sur dix ? Un plan gouvernemental visant 15 % de surface à l'horizon 2022 a clairement affiché la marge de progrès souhaitée par l'État. L'ensemble des acteurs chargés de l'installation et de la conversion s'y attèle bien sûr chaque jour. Les effets sur la qualité de l'eau, la biodiversité, l'emploi et le dynamisme rural et péri-urbain se voient chaque année davantage, mais beaucoup reste à faire pour que de réelles et irréversibles victoires soient observées sur le terrain. 2019, année climatique éprouvante comme le fut déjà 2018, a montré que les conversions en bio sont la plupart du temps durables et que les agriculteurs engagés ne remettent pas en question leur choix, signe de confiance à partager avec leurs collègues en phase de réflexion sur leur propre conversion.

Alors que 2019 s'achevait à peine, les signes d'une crise sanitaire sans précédent se faisaient sentir et allaient conduire notre civilisation vers une remise en question généralisée de ses priorités quotidiennes : circuler, s'alimenter, se soigner, élever ses enfants, etc. L'alimentation est donc devenue primordiale et a révélé les points faibles de notre agriculture actuelle. Proximité, qualité sanitaire et authenticité sont quelques-unes des valeurs supplémentaires dont les agriculteurs bio de Bourgogne-Franche-Comté se sont vus être les garants à travers les produits qu'ils proposent à leurs concitoyens.

C'est bien aux secteurs de production les moins répandus que les demandes d'autonomie territoriale se sont adressées : fruits, légumes, miel, etc. Les chiffres de ces filières, très encourageants pour 2019, doivent donc être confortés en 2020 pour que l'agriculture biologique de notre région nous rende fiers, non seulement par l'évolution des productions emblématiques, mais surtout et aussi par une diversité qui mettra en avant toutes les richesses alimentaires que notre société nous incite trop souvent à aller chercher bien loin. Il s'agira donc bien de favoriser la diversification des fermes bio existantes, mais aussi de susciter l'intérêt des candidats à l'installation pour des projets novateurs. Faisons du renouvellement de génération une opportunité pour accélérer le développement de l'agriculture biologique et compter **bientôt deux nouvelles fermes bio par jour en Bourgogne-Franche-Comté !**

Philippe Camburet, co-président
de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique
de Bourgogne-Franche-Comté
Octobre 2020

- p. 5** • La bio en France
- p. 6** • La bio en Bourgogne-Franche-Comté
- p. 8** • Dynamique de conversion
- p. 13** • Grandes cultures
- p. 15** • Viticulture
- p. 17** • Élevage
 - p. 18** • Bovins allaitants
 - p. 19** • Bovins lait
 - p. 20** • Ovins-caprins
 - p. 21** • Porcs
 - p. 22** • Volailles
 - p. 23** • Apiculture
- p. 24** • Maraîchage et légumes de plein champ
- p. 26** • Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
- p. 27** • Arboriculture et petits fruits



LEXIQUE

SAU AB

Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l'année de référence, générant des produits certifiés.

SAU conversion

Surface Agricole Utile en conversion pour l'année de référence.

SAU bio

Ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s'agit donc de la totalité des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

Ferme AB

Ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

Ferme en conversion

Les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n'ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s'agit donc des fermes converties dans l'année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l'année de référence.

Ferme bio

Ce terme est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.

Sources et données : Agence BIO, BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté, sauf mentions contraires précisées sous les graphiques.

L'Agriculture Biologique poursuit sa progression et représente 8,5 % de la SAU nationale

En 2019, les surfaces engagées en agriculture biologique s'élèvent à 2 241 345 ha, soit une augmentation de 13,1 % par rapport à 2018 :

- 1 675 771 ha certifiés bio,
- 565 574 ha en conversion, dont 266 970 ha en première année de conversion.

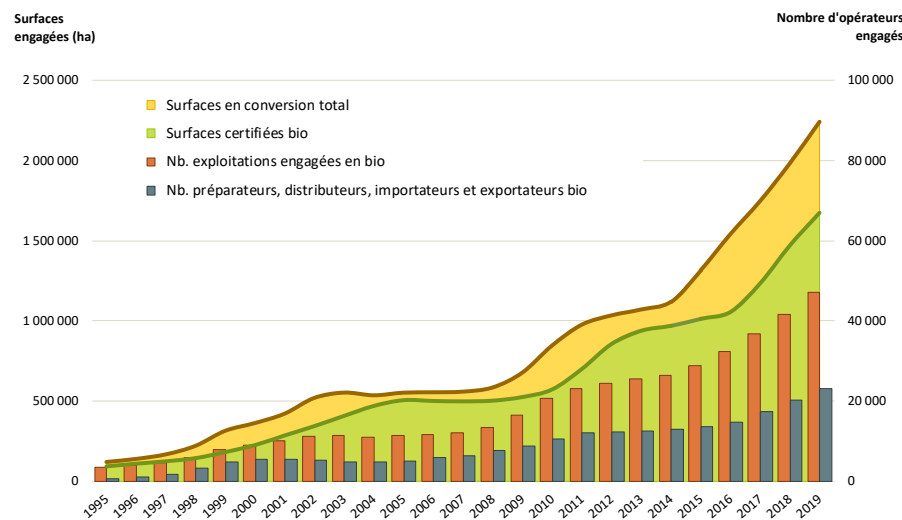
Une augmentation constante du nombre de producteurs

47 196 producteurs étaient engagés en bio en 2019, soit une augmentation de 13,4 % par rapport à 2018. Les exploitations bio représentent désormais 10,36 % des exploitations françaises.

Une hausse de 15 % des emplois directs entre 2018 et 2019

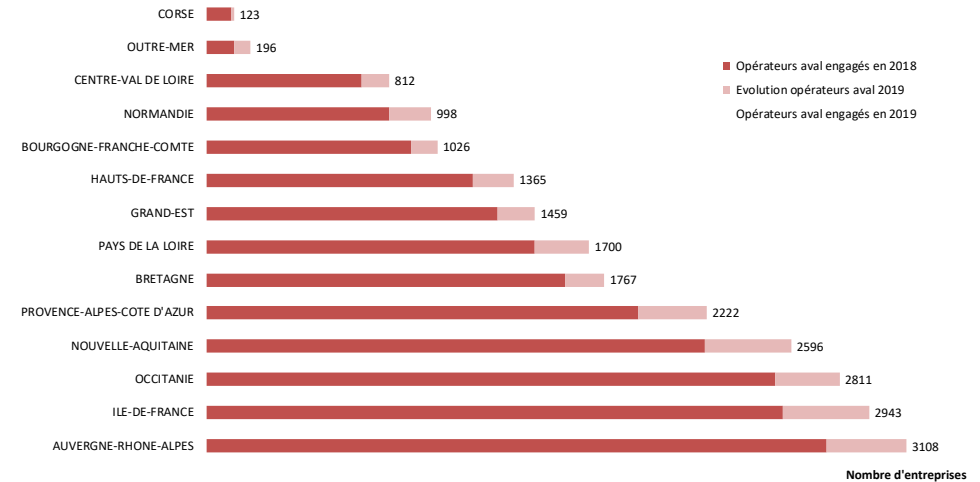
En 2019, on estime à 179 503 le nombre d'emplois directs dans la bio (à savoir, les emplois dans les fermes bio et ceux liés aux activités de transformation, de distribution et de services). Depuis 2016, leur nombre a été multiplié par 1,5. Le remplacement d'intrants chimiques par des pratiques exigeantes en travail constitue une des raisons du nombre important d'emplois directs dans les fermes.

Evolution depuis 1995 du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio



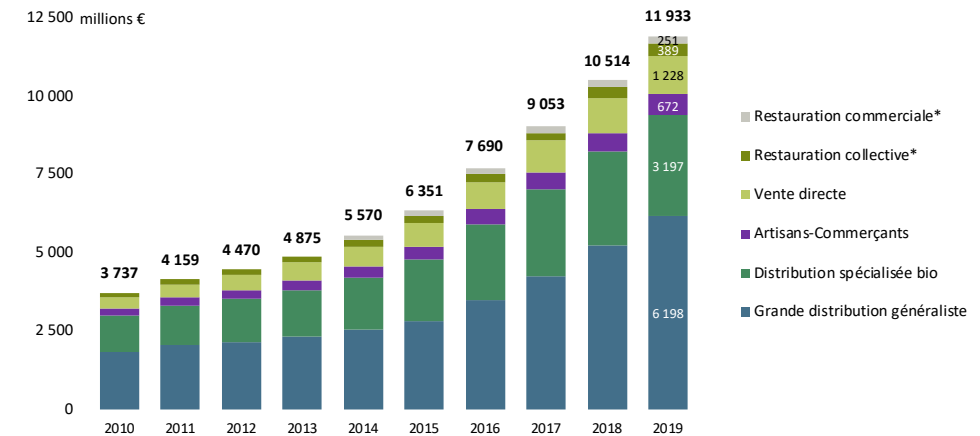
Sources : Dossier de presse de l'Agence BIO « La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises », juillet 2020

Evolution du nombre d'opérateurs aval en bio par région en 2019



Source : Agence BIO / OC, 2020

Evolution de la consommation alimentaire bio par circuit de distribution depuis 10 ans



* Achats hors taxes évalués par enquête auprès des fournisseurs et des acheteurs, depuis 2014 en restauration commerciale et depuis 2009 en restauration collective.

Source : Agence BIO/AND-International 2020

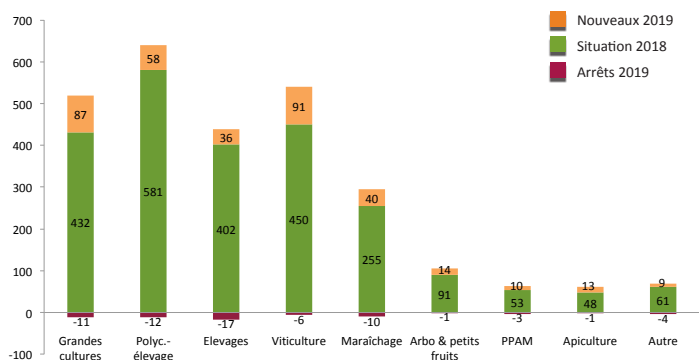
La BIO en Bourgogne-Franche-Comté

L'année 2019 enregistre un nouveau record avec 358 conversions ou installations. La vague de conversions débutée en 2015 se poursuit et hisse la Bourgogne-Franche-Comté au 8^{ème} rang national avec 2 666 fermes biologiques. En termes de surfaces, la région atteint cette année 195 753 hectares conduits en agriculture biologique, dont 59 991 hectares en conversion, soit une évolution de 16 % par rapport à 2018. Cette progression importante permet à la région d'atteindre le 5^{ème} rang national.

La polyculture-élevage reste l'activité la plus pratiquée par les agriculteurs bio, dominée par l'élevage de bovins. L'année 2019 se caractérise néanmoins par une progression importante des fermes spécialisées en grandes cultures et en viticulture, qui représentent désormais 39 % des fermes de la région.

Une nouvelle fois, les exploitations ont été fortement impactées par la sécheresse estivale, bien que de manière hétérogène. Confrontés à des conditions climatiques extrêmes, les agriculteurs ont dû procéder en urgence à des adaptations. Le changement climatique est désormais au centre de leurs préoccupations.

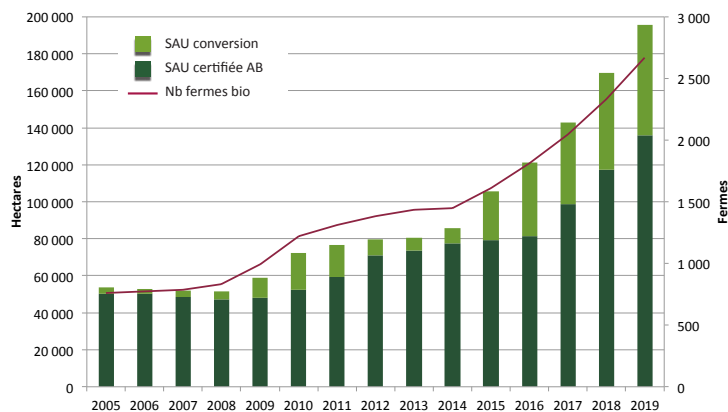
Répartition du nombre de fermes bio par type de production



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté



Evolution des surfaces et fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté

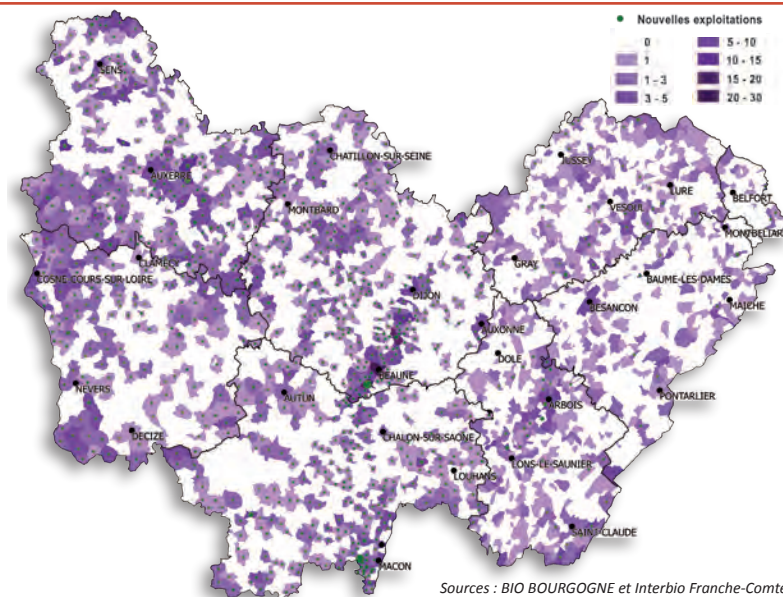


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

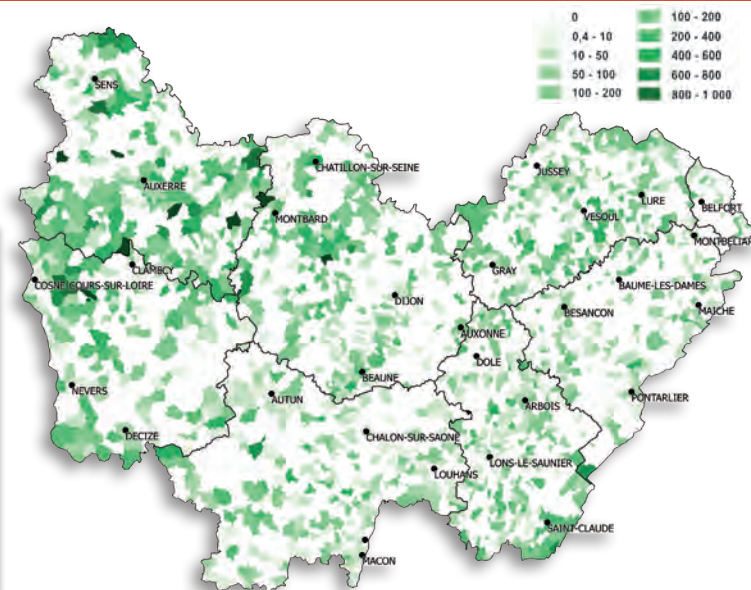
- **2 666 fermes bio** dont 358 nouvelles en 2019
→ **10 %** des fermes de la région sont en bio
- **195 753 hectares de surfaces conduites en bio**
dont 59 991 ha en conversion
→ **8,12 %** de la SAU régionale

Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté et des nouvelles fermes bio en 2019



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

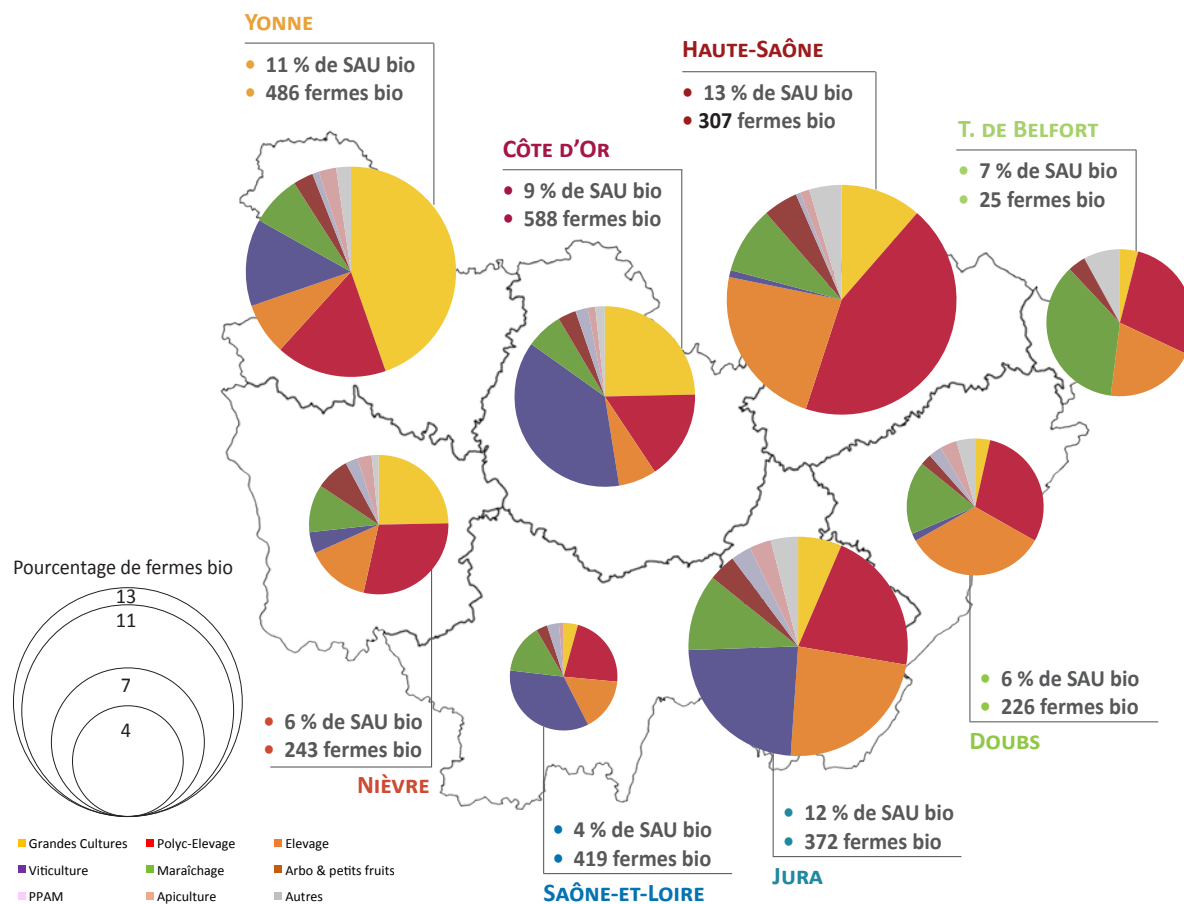
Répartition de la SAU bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2019



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

La BIO en Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté par département et par type de production



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

La Haute-Saône occupe toujours le premier rang régional dans la part de SAU bio avec 13,1 % en 2019. La forte progression engagée il y a quelques années continue : le département se situe au 24^{ème} rang national avec 30 841 hectares bio et en conversion. Cette dynamique est portée par les fermes de polyculture-élevage, élevage et grandes cultures.

La Côte d'Or est caractérisée par une part importante de viticulture dans son paysage agricole : plus de 40 % des domaines viticoles de la région sont côte d'oriens. C'est également le département qui compte le plus grand nombre d'agriculteurs bio de la région : 588 fermes bio, soit 12,5 % du nombre total d'exploitations. L'évolution des surfaces certifiées et en conversion est exceptionnelle : + 29,1 % entre 2018 et 2019.

Le Jura occupe de nouveau le premier rang régional en part de fermes bio avec 14,7 % du total de fermes. La SAU progresse peu cette année, à hauteur de 4 % depuis 2018 mais on note un renversement de tendances dans les conversions. En effet, les fermes laitières ont été moins nombreuses à passer en AB en 2019 alors qu'une vague de conversion importante a eu lieu en viticulture.

Avec une dynamique de + 22,2 % de fermes bio par rapport à 2018, **la Saône-et-Loire** est le territoire qui connaît le plus fort taux d'évolution même si sa part de SAU biologique est encore faible. L'agriculture du département est orientée vers l'élevage et la polyculture-élevage et particulièrement vers les bovins viande. La viticulture est également bien représentée avec 34 % des agriculteurs bio du département.

L'Yonne assoit sa progression avec une évolution positive de 18,8 % de fermes bio entre 2018 et 2019. Les grandes cultures restent dominantes en raison notamment du déplaçonnement des aides sur le bassin versant de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Quasiment la moitié des surfaces de SCOP bio et en conversion est située dans l'Yonne. Le département atteint cette année 46 468 hectares de SAU bio et reste au 1^{er} rang régional en termes de surfaces bio.

Les secteurs les plus porteurs de l'agriculture bio **nivernaise** sont l'élevage et la polyculture-élevage, qui représentent les productions principales de 44 % des agriculteurs bio. Cependant les grandes cultures et le maraîchage continuent de s'y développer. En termes de surfaces, la Nièvre atteint cette année 20 792 hectares, soit une progression de 18,5 % par rapport à 2018.

La répartition des fermes biologiques dans **le Doubs** est similaire aux années précédentes avec une prédominance de l'élevage et de la polyculture-élevage qui rassemblent 63 % des producteurs bio. Le Doubs semble ralentir sa progression avec un nombre de nouvelles fermes engagées à peine supérieur aux arrêts. Contrairement aux dernières années peu de fermes laitières se sont converties. Les surfaces bio et en conversion s'élèvent à 13 258 hectares.

L'élevage et la polyculture élevage marquent aussi la spécialisation du **Territoire de Belfort** mais on note une bonne dynamique en maraîchage et légumes de plein champ en 2019. Les fermes biologiques représentent plus de 7 % des exploitations du département.



Dynamique de conversion

Une hausse constante des conversions depuis 2015

Les conversions poursuivent leur augmentation en Bourgogne-Franche-Comté, avec 358 nouvelles fermes certifiées bio en 2019, battant le record de 2018 (324 conversions). Cette dynamique s'explique en partie par la forte demande en produits bio et une meilleure valorisation qu'en agriculture conventionnelle. La suppression des aides au maintien ainsi que les incertitudes liées à la nouvelle PAC et aux aides bio ont eu un impact négatif mais qui reste toutefois assez limité.

Avec 91 nouveaux domaines, la viticulture voit en un an presque doubler le nombre des conversions. La clémence des millésimes 2018 et 2019 facilite cette transition. Les attentes des consommateurs et les évolutions réglementaires incitent également les viticulteurs à se certifier pour valoriser leur travail et les efforts réalisés.

Le nombre de conversions de fermes en grandes cultures s'élève à 87. Ce nombre, inférieur à celui enregistré en 2018 (107), reste cependant supérieur à celui des années précédentes. Les conversions diminuent en polyculture-élevage et en élevage, s'élevant respectivement à 58 et 36.

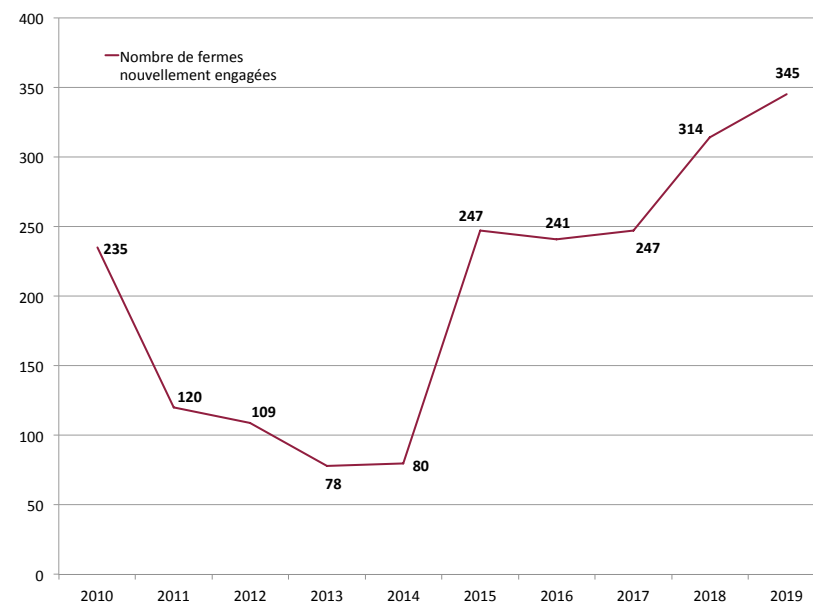
Le maraîchage et dans une bien moindre mesure l'arboriculture représentent des secteurs conséquents de conversion et surtout d'installation en bio. Ce constat est à mettre en relation avec la forte demande des consommateurs et l'absence d'offre suffisante en fruits et légumes sur le territoire.

Nombre de nouvelles exploitations en conversion par an et par activité principale

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Grandes cultures	4	21	36	10	22	9	11	56	33	46	107	87
Polyculture-élevage	11	32	69	18	14	8	11	63	67	79	59	58
Élevage	19	30	39	25	15	13	15	60	61	41	40	36
Viticulture	35	54	60	41	20	23	12	33	30	26	48	91
Maraîchage	12	22	18	15	25	13	23	20	26	31	41	40
Arboriculture-petits fruits	5	7	7	8	6	7	3	8	16	7	7	14
PPAM	3	3	5	3	4	5	5	7	5	3	7	10
Apiculture	0	0	1	0	3	0	0	0	3	14	10	13
Autre											5	9
Total Bourgogne-Franche-Comté	89	169	235	120	109	78	80	247	241	247	324	358

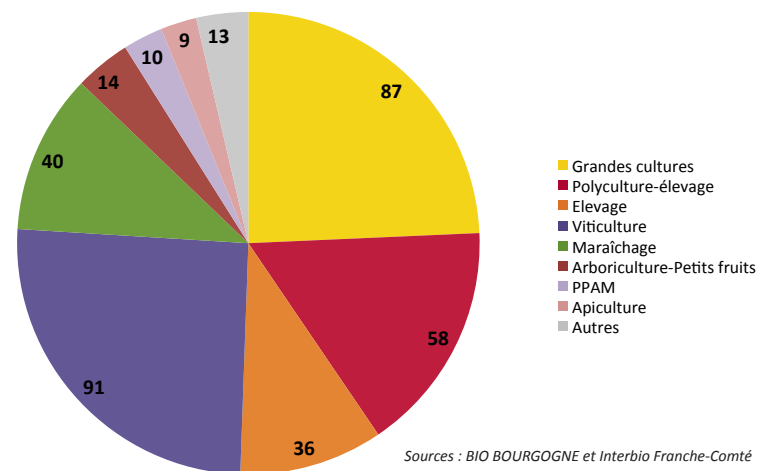
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des engagements entre 2010 et 2019 en Bourgogne-Franche-Comté



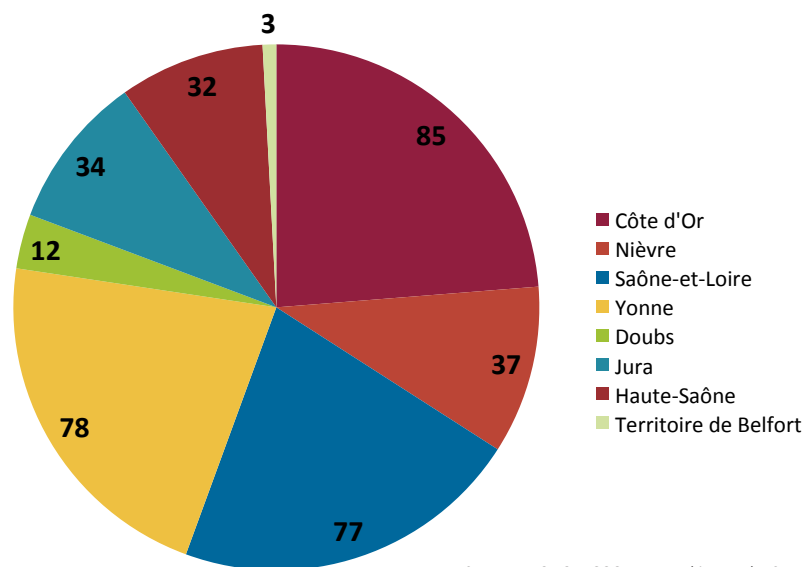
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des conversions 2019 par activité principale



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Nombre de conversions 2019 par département

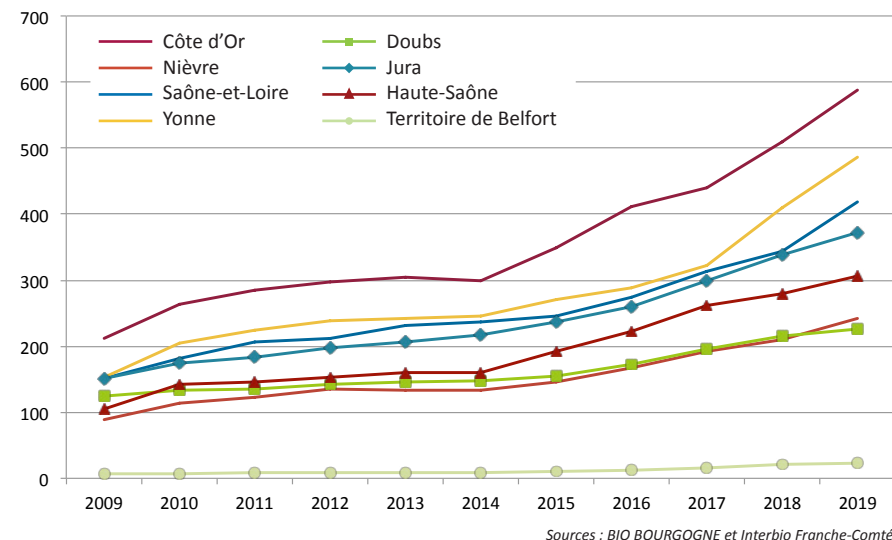


Le nombre de fermes bio continue de croître sur l'ensemble du territoire régional, et avec lui les surfaces en bio, mais à des vitesses diverses selon les départements. En moyenne, la surface bio en Bourgogne-Franche-Comté s'est accrue de 16 % entre 2018 et 2019.

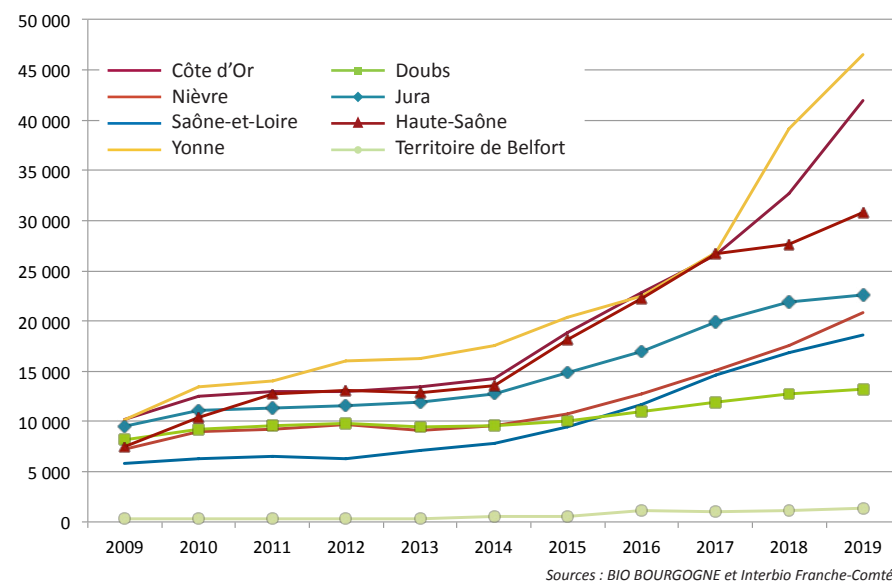
Cependant, dans le Doubs, le Jura, la Saône-et-Loire et l'Yonne, la progression des surfaces bio a ralenti, alors qu'elle a augmenté dans les quatre autres départements. La Côte d'Or se distingue avec une hausse de 29 % de ses surfaces bio. Elle compte également en 2019 le plus grand nombre de conversions et de fermes bio. C'est toutefois dans l'Yonne que les surfaces certifiées AB et en conversion restent les plus importantes.

Avec près de 120 000 hectares, l'Yonne, la Côte d'Or et la Haute-Saône comptabilisent 61 % des surfaces bio régionales.

Evolution du nombre d'exploitations bio par département



Evolution des surfaces bio par département



Dynamique de conversion

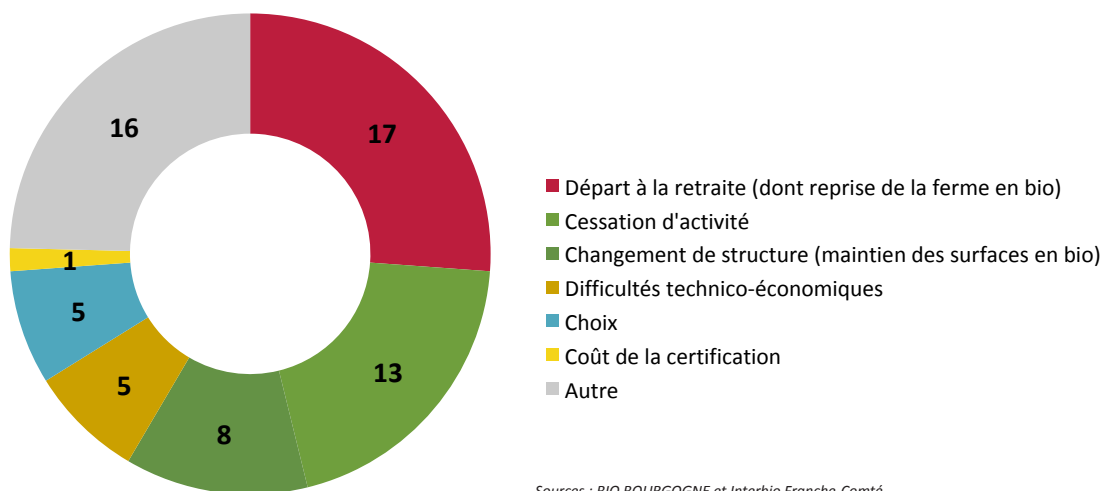
Les arrêts en 2019

En 2019, 65 fermes bio de Bourgogne-Franche-Comté ont cessé leur certification. La cause principale reste le départ à la retraite, ce qui s'explique par l'âge des agriculteurs dans leur ensemble, facteur à mettre en lien avec la pyramide des âges du secteur agricole en général (un tiers des agriculteurs a plus de 55 ans). De ce point de vue, l'installation et la transmission constituent un enjeu crucial. Les activités principales de ces fermes sont l'élevage, la polyculture-élevage et les grandes cultures. Près de la moitié des fermes sont reprises en bio.

Les cessations d'activité sont liées au parcours de vie des producteurs, indépendamment de la certification bio. Quant aux changements de structure, ils ne constituent pas d'arrêt réel puisque les fermes poursuivent leur activité, sous un autre nom.

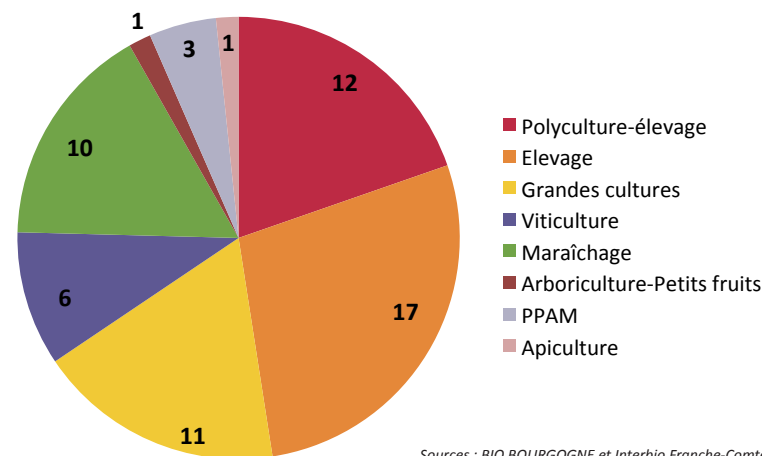
La Saône-et-Loire se distingue par de nombreux arrêts, 21, aux causes multiples. L'Yonne et le Doubs comptabilisent pour leur part 10 arrêts chacun, dont la grande majorité dans le Doubs concerne des fermes laitières. Tous les arrêts haut-saônois sont des départs à la retraite et cessation d'activité d'élevage de bovins. Seul le Territoire de Belfort ne connaît aucun arrêt.

Répartition des arrêts 2019 selon leur cause...



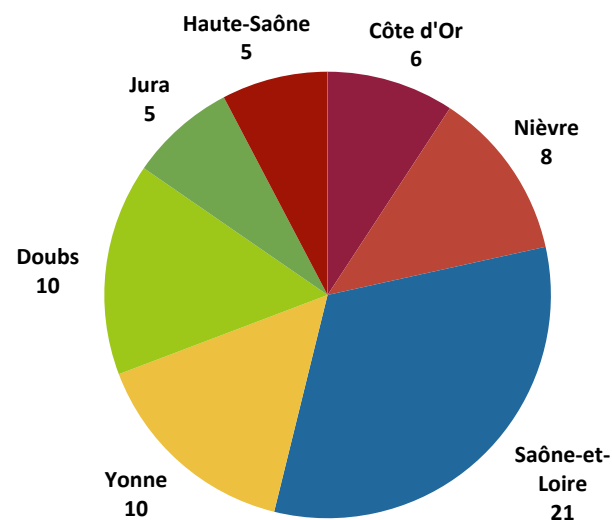
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

... par activité principale



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

...par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

p. 13 • Grandes cultures

p. 15 • Viticulture

p. 17 • Élevage

p. 18 • Bovins allaitants

p. 19 • Bovins lait

p. 20 • Ovins-caprins

p. 21 • Porcs

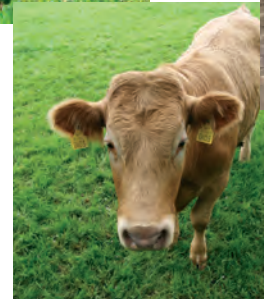
p. 22 • Volailles

p. 23 • Apiculture

p. 24 • Maraîchage et légumes de plein champ

p. 26 • Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

p. 27 • Arboriculture et petits fruits



Une dynamique persistante

La dynamique de conversion est restée très importante en 2019, à un niveau moindre cependant que celui observé en 2018.

Le nombre d'exploitations produisant des céréales a augmenté de 111 (contre 160 en 2018), avec cependant de fortes disparités selon les départements. On constate une évolution positive de plus de 15 % dans la Nièvre et en Côte d'Or, ces 2 départements représentant à eux seuls 60 % des nouvelles fermes céréalières bio.

L'accroissement des surfaces reste important (12 000 ha en 2019, presque 18 000 ha en 2018).

La taille des exploitations de l'Yonne est très supérieure à celles des autres départements. En effet, ce département représente seulement un quart des fermes ayant des grandes cultures, mais presque la moitié des surfaces engagées en AB. La prédominance des exploitations icaunaises spécialisées en grandes cultures (40 % des fermes céréalières de la région) et le déplaçonnement des aides conversion sur le bassin versant de l'AESN expliquent cette particularité.

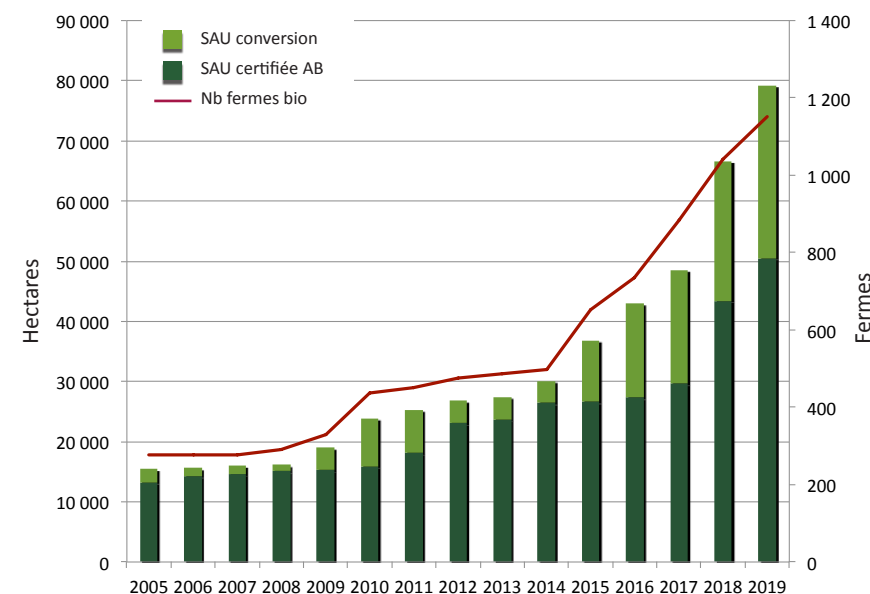
Les prix bas en conventionnel en 2019, mais élevés en bio, ainsi que le niveau conséquent des aides à la conversion bio sur certains secteurs, ont incité de nouveaux agriculteurs à s'engager.

Par ailleurs, depuis 2018, deux motivations supplémentaires se confirment.

La première est le renforcement de la réglementation générale en matière de pesticides, et la suppression de certaines matières actives. Certains producteurs préfèrent prendre les devants et se passer des produits phytosanitaires de synthèse avant que ces derniers ne soient interdits. Cette motivation est particulièrement présente chez des producteurs en Techniques Culturelles Simplifiées, qui utilisent du glyphosate, et qui s'intéressent aux innovations techniques.

La seconde est la perception négative des traitements phytosanitaires chez les voisins et l'entourage des agriculteurs, difficile à vivre pour certains.

Evolution du nombre de fermes et des surfaces en grandes cultures

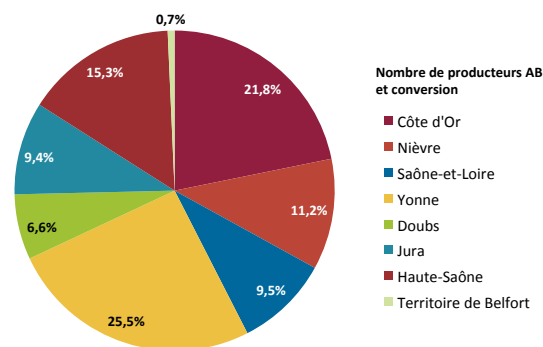


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

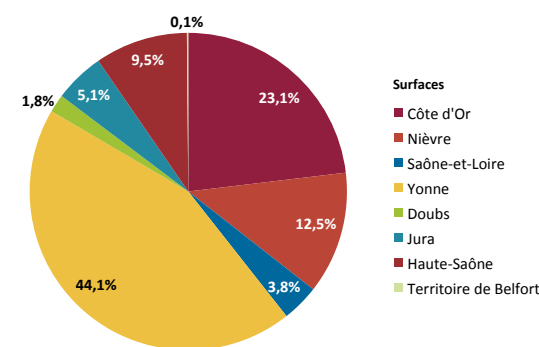
- **1 151 fermes produisent des céréales bio en 2019 : + 10 % par rapport à 2018** dont 513 spécialisées en grandes cultures (+ 17 %)
- **50 509 ha de céréales en AB** et 28 645 ha en conversion
- **111 nouvelles fermes produisent des céréales bio** dont 87 spécialisées en grandes cultures
- **19 arrêts** : 8 minimum dont les surfaces ont été reprises en AB (6 départs en retraite, 2 changements de structure)
- **Evolution 2019-2018 :**
Surfaces bio (AB + conversion) **+ 16 %** (79 153 ha)

Répartition du nombre de fermes ayant des grandes cultures en conversion et bio par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des surfaces céréalières en conversion et bio par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Grandes cultures

Les prix

Les prix conventionnels restent en 2019 à un niveau relativement faible.

En parallèle, la croissance de la demande en produits bio se poursuit, permettant un maintien des prix des céréales et protéagineux bio, voire une légère augmentation pour certains. Il apparaît que le marché de l'alimentation humaine privilégie de plus en plus l'origine France.

Par contre, les prix des céréales lors de la période de conversion ont chuté en 2019. Cette baisse s'explique par un afflux des conversions, sur un marché destiné uniquement à l'alimentation animale, qui accorde peu d'importance à l'origine géographique des produits.

Cette baisse peut mettre en difficulté certaines conversions. Si cette tendance se confirme, il est possible de voir à l'avenir le nombre de conversions progressives augmenter par rapport aux années précédentes, cette option permettant de limiter les problèmes de trésorerie en période de conversion.

Rendements moyens (q/ha) observés en 2019 par rapport à la moyenne 1999-2018

	Rdts moyens 1999-2018	Rdts 2018 Bourgogne	% rdts 2019 / rdts moyens 1999-2018
Avoine d'hiver	29,9	24,4	81,5 %
Avoine de printemps	31,2	26,9	86,3 %
Blé d'hiver	28,5	29,8	104,6 %
Blé de printemps	23,7	26,4	111,2 %
Engrain	15,6	15,9	102,0 %
Epeautre	23,8	18,7	78,6 %
Féverole d'hiver	19,7	24,1	122,0 %
Lentille verte	13,8	10,2	74,1 %
Orge d'hiver	25,4	24,5	96,5 %
Orge de printemps	25,9	23,5	90,7 %
Pois d'hiver	21,8	25,0	114,6 %
Pois de printemps	23,5	32,0	136,0 %
Triticale	26,2	22,3	85,1 %

Source : Bilans moisson BIO BOURGOGNE-Chambres d'Agriculture de Bourgogne 2019

2019 : des rendements supérieurs à la moyenne qui cachent des disparités

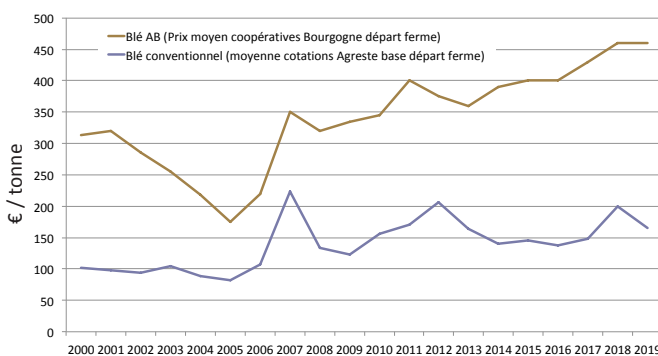
On observe des rendements supérieurs à la moyenne pluriannuelle en blé en situation habituellement carencée en azote (blé derrière céréale, sarrasin, tournesol, soja...). La sortie d'hiver chaude et saine a favorisé l'absorption de l'azote présent en grande quantité grâce à la bonne minéralisation des engrais organiques et au faible lessivage hivernal. En lien avec le rendement élevé en blé, les taux de protéine sont légèrement inférieurs à la moyenne mais permettent généralement de commercialiser en blé meunier.

En revanche, on constate, en fonction des potentiels des sols, de grands écarts de rendement en céréales. Ceci s'explique par le manque d'eau en fin de cycle plus marqué sur les terres à faibles réserves hydriques.

Les conditions ont été bonnes pour les protéagineux d'hiver : pas d'excès d'eau ni d'humidité (faible pression maladie). Les moins bons rendements de la lentille cette année s'expliquent par la maturation forcée et les conditions caniculaires. On observe le même phénomène sur les avoines et les orges de printemps.

Par ailleurs, l'année a été très défavorable aux cultures d'été, du fait de la sécheresse estivale.

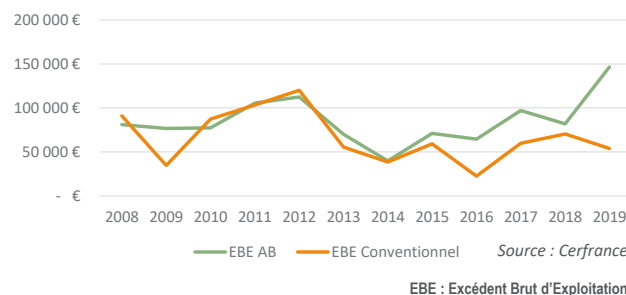
Comparaison des cours AB et conventionnel 2000-2019



Sources : BIO BOURGOGNE

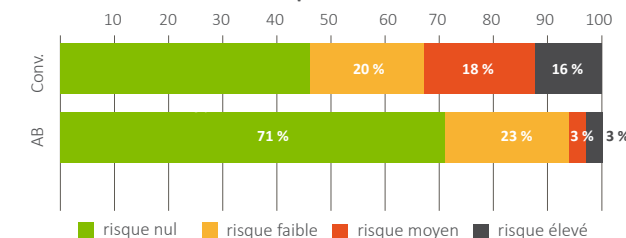
L'échantillon Cerfrance de 31 exploitations atteint un résultat courant de 70 800 €/UTAF¹ : il progresse fortement par rapport à l'an passé (29 300 €/UTAF), grâce aux bons rendements et au maintien des cours.

Rentabilité comparée AB - conventionnel en grandes cultures



EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Situation financière comparée en grandes cultures



Source : Cerfrance

¹ Unité de Travail Annuel Familial

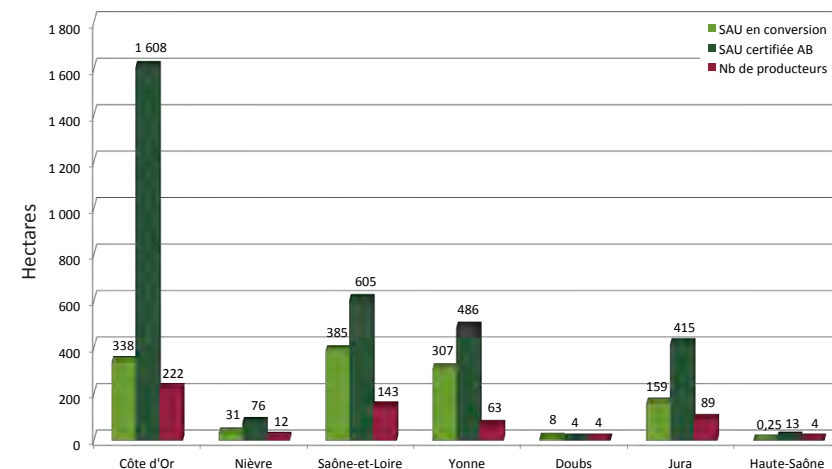
A l'échelle régionale, le nombre d'exploitations viticoles a augmenté de 17 % et les surfaces en conversion ont progressé de plus de 50 %.

Avec 93 domaines viticoles nouvellement engagés, l'année 2019 a été marquée par un « boom » des conversions dans ce secteur. Sur les quatre départements bourguignons, 80 domaines ont entamé une conversion, contre 36 en 2018. La dynamique est comparable à celle qu'a connue la région en 2008-2010.

Depuis plusieurs années maintenant, la Saône-et-Loire connaît une forte dynamique de conversion qui s'est poursuivie en 2019 avec + 27 % de domaines engagés. Fait notable, nous observons en 2019 également une importante reprise des conversions dans les vignobles de l'Yonne, avec une évolution en nombre d'exploitations engagées de près de 27 %. Quant au département du Jura, il a connu également une augmentation importante entre 2018 et 2019, avec + 15 % de domaines engagés. Cette évolution est particulièrement marquée dans le vignoble de l'Etoile jusqu'alors très conventionnel.

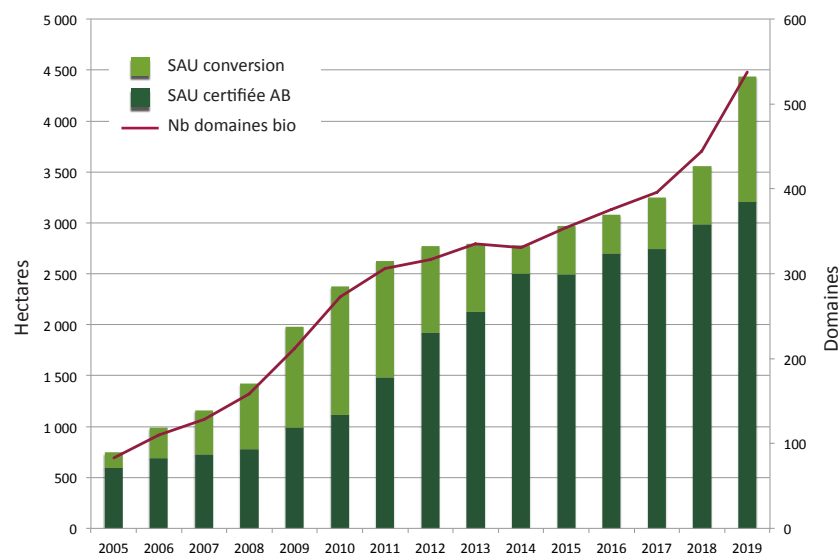


Surfaces certifiées, en conversion et nombre de domaines par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Evolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **537 domaines** certifiés ou en conversion dont 93 nouvellement notifiés en 2019
- **4 429 ha engagés en bio**, dont 1 128 ha en conversion soit 13 % du vignoble de Bourgogne-Franche-Comté
- **Evolution 2019-2018 :**
Surfaces bio certifiées : **+ 7 %**
Surfaces en conversion : **+ 53 %**
Nombre de domaines : **+ 17 %**

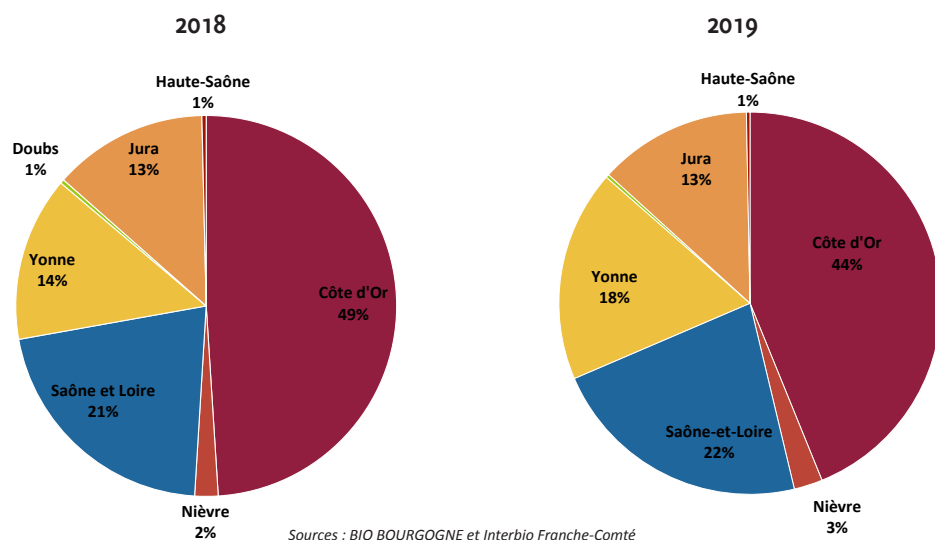
Ces conversions en nombre important traduisent une évolution dans les certifications environnementales. En Bourgogne, des domaines certifiés HVE (pour « haute valeur environnementale ») depuis plusieurs années, ayant progressé dans leurs pratiques culturales, franchissent le cap de la certification bio. La clémence des millésimes 2018 et 2019 facilite d'autant plus cette transition. Les attentes des consommateurs et les évolutions réglementaires incitent également les viticulteurs à se certifier pour valoriser leur travail et les efforts réalisés.

Entre 2018 et 2019, l'évolution du nombre des conversions s'accompagne d'une modification de la répartition des surfaces entre départements. Toujours en tête, la Côte d'Or, qui totalisait 49 % des surfaces viticoles de la région, n'en représente plus que 44 % en 2019. Vient ensuite la Saône-et-Loire, avec 22 % des surfaces bio, puis l'Yonne qui en représente désormais 18 %, « gagnant » ainsi des parts sur la Côte d'Or.

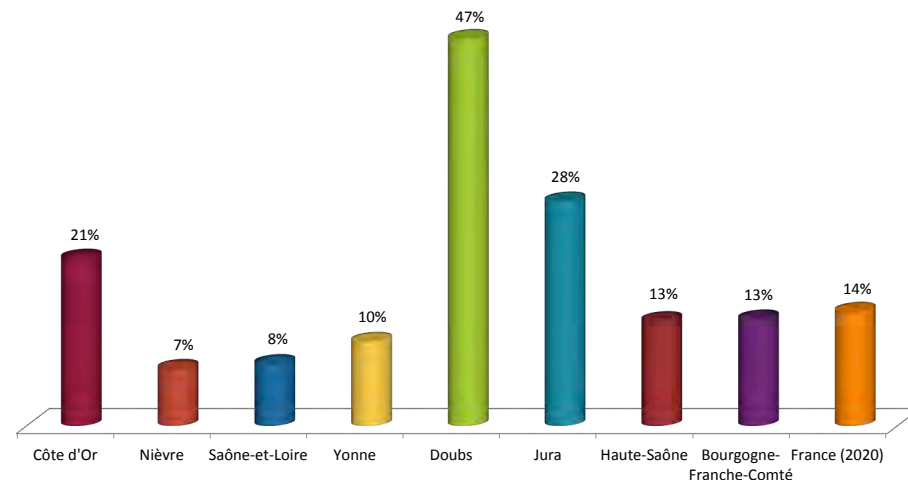
Les nombreuses conversions en 2019 dans l'Yonne font évoluer de manière notable la part de vignes engagées en bio dans ce département. Celle-ci passe de 7 % à 10 %. Les départements du Doubs et du Jura sont toujours en tête du classement, avec respectivement 47 % et 28 % des vignes en bio. Cette proportion a augmenté dans le Jura, suite aux nombreuses conversions (en 2018, 21 % des surfaces de vignes en bio). Dans le vignoble bourguignon, plus de 20 % des vignes de Côte d'Or sont engagées en bio. Même si les surfaces bio restent faibles, elles évoluent également en Saône-et-Loire et dans la Nièvre, passant à respectivement 8 % et 7 %, contre 5 % et 6 % en 2018.

Au total, ce sont donc 13 % des surfaces viticoles de Bourgogne-Franche-Comté qui sont engagées en agriculture biologique, plaçant la région légèrement en dessous du niveau national (14 %).

Répartition des surfaces bio en Bourgogne-Franche-Comté entre 2018 et 2019



Part des vignes bio par rapport à la surface viticole



En 2019, plusieurs domaines de taille importante se sont engagés dans une conversion en AB en Côte d'Or, dans l'Yonne et le Jura. *A contrario*, en Saône-et-Loire, la taille des exploitations qui se convertissent est plus modeste, ce qui explique la lente évolution de la part de vigne en bio, malgré une dynamique encourageante depuis plusieurs années. La répartition du nombre de domaines en conversion/surfaces en conversion n'évolue donc pas de la même manière sur toute la région.

L'année 2019 a été marquée par une météo particulière, avec quelques épisodes de gel de printemps puis un été caniculaire. Ces différents événements ont localement, et de manière variable selon les secteurs, impacté le potentiel de récolte. Bien que la qualité du millésime soit prometteuse, les rendements ont été fortement en baisse par rapport à 2018.

Sur cette même année, on comptabilise 6 arrêts, uniquement en Bourgogne. Ces arrêts sont, pour moitié, liés à des changements de structures, un autre correspond à un départ en retraite.

Au niveau commercial, la demande en vins bio est toujours importante, tous vignobles et marchés confondus. L'offre a parfois du mal à suivre, consécutivement aux petites récoltes que la profession a connu en 2016 et 2017.

La dynamique de conversion de la filière devrait se poursuivre en 2020.

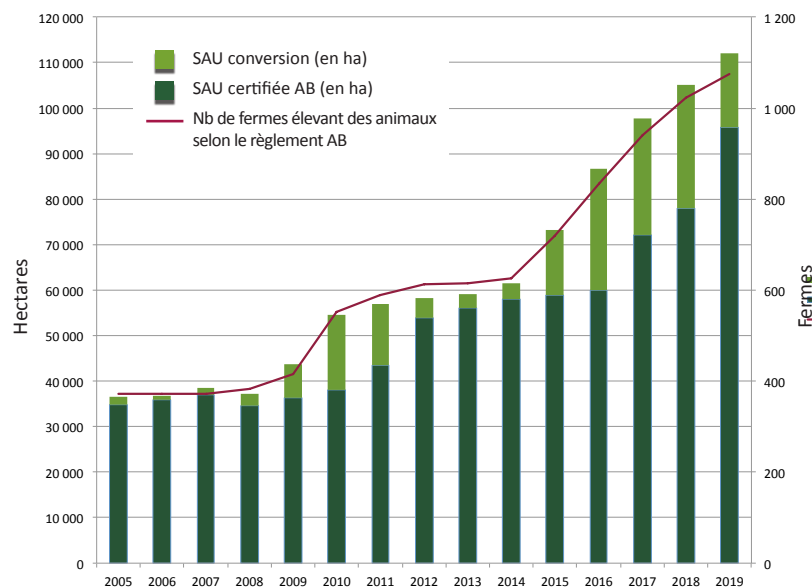
En 2019, la région comptait 1 076 fermes pratiquant une activité d'élevage bio. Cette évolution de + 5 % par rapport à 2018 correspond à 63 nouveaux ateliers d'élevage en 2019 (installations et conversions). La dynamique de conversion est essentiellement portée par les bovins, soit 62 % des conversions et installations du secteur.

Globalement, l'évolution (fermes et surfaces) est toujours positive, mais elle ralentit depuis 2017, année exceptionnelle sur ce plan en élevage et polyculture-élevage.

Les surfaces associées aux ateliers d'élevage représentent plus de 112 000 hectares de surfaces conduites en agriculture biologique, soit + 7 % par rapport à 2018.

L'année 2019, qui avait débuté avec un faible stock de fourrages en raison de la sécheresse 2018, a été de nouveau marquée par une sécheresse accrue durant l'été, impactant plus fortement l'ouest de la région et mettant en difficulté nombre d'éleveurs.

Evolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage et des surfaces associées



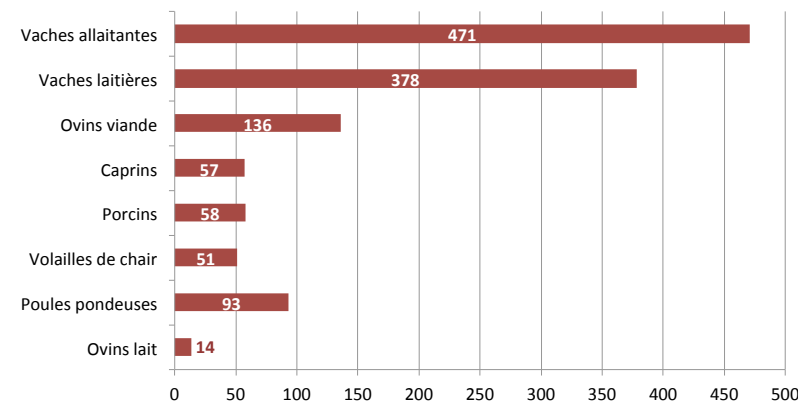
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté



Chiffres clés

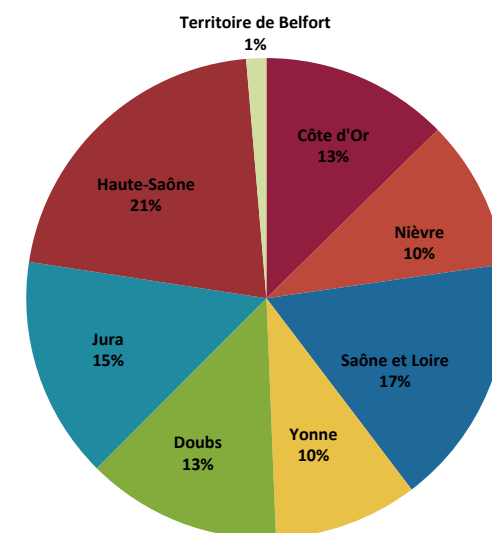
- **1 076 fermes avec 1 258 ateliers d'élevage bio ou en conversion**
- **112 000 ha de surfaces conduites en bio** dont 16 280 en conversion
- **Evolution 2019-2018 :**
Surfaces bio : **+ 7 %**
Nombre de fermes bio : **+ 5 %**

Répartition des ateliers d'élevage par espèce



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des fermes d'élevage par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

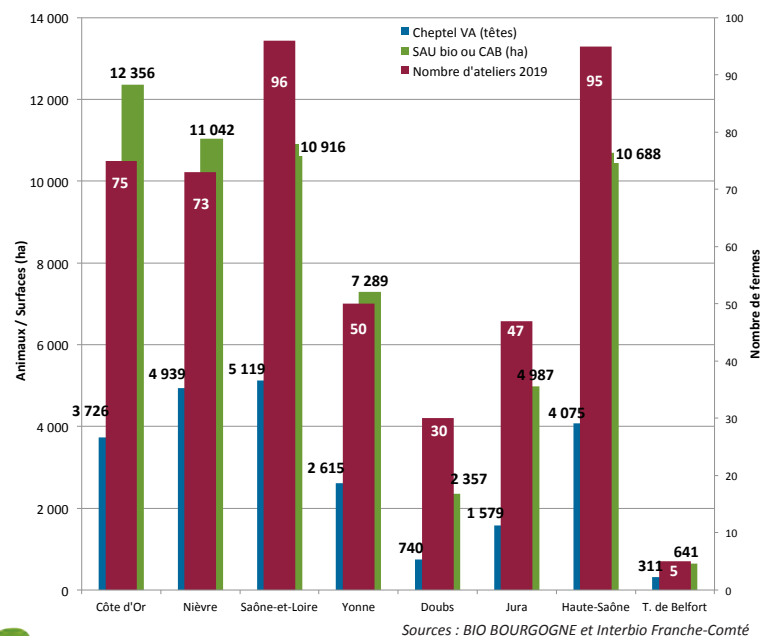
Bovins allaitants

En 2019, la dynamique de conversion se poursuit, avec 17 conversions. Cette augmentation est visible en Bourgogne (+ 9 % de la SAU), en particulier en Côte d'Or et dans l'Yonne (+ 13 et 19 % sur les surfaces en AB). Malgré une demande croissante en viande bovine bio (+ 8 % en 2019), le prix des vaches allaitantes bio est en diminution. Cela s'explique par l'afflux de vaches de réforme laitière en forte croissance sur ce marché (+ 10 % de conversion 2018-2019). Cela a deux conséquences : d'une part, un tri par les opérateurs de l'aval, plus marqué sur les carcasses allaitantes ; d'autre part, une réduction de la plus-value des carcasses, et notamment concernant la prime de planification. Sans segmentation du marché de la viande bovine allaitante bio, la production croissante de vaches laitières bio risque d'accentuer durablement la diminution des prix en bovin viande.

Les élevages allaitants restent les systèmes de production, en élevage bio, où la plus value liée à la certification AB est la plus faible. Toutefois, de plus en plus d'élevages ont mis en place les changements de système nécessaires pour développer l'engraissement indispensable à la valorisation de leurs animaux sur le marché bio : seuls 38 % des animaux bio vendus étaient engraisés en 2015, la moitié le sont en 2019 ! Il s'agit principalement d'une hausse de l'engraissement des femelles (vaches de réforme et génisses grasses).

Comparés à 2018, les résultats économiques des élevages bovins allaitants bio sont stables (cf. chiffres Cerfrance pour OPA BFC 2020 ci-après) et se situent au-dessus de ceux du conventionnel pour la 5^{ème} année consécutive.

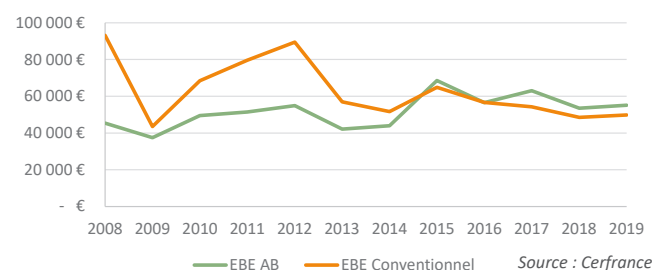
Cheptels de vaches allaitantes, surfaces associées et nombre d'ateliers par département



Chiffres clés

- **471 ateliers bovins allaitants** dont **17 nouveaux** (+ 4 %)
- **23 104 vaches allaitantes** (+ 4 %)
- **60 276 ha de SAU associée** (+ 6 %)

Résultats économiques en bovins viande



La ferme «type» en viande bio en Bourgogne-Franche-Comté

	SAU bio (ha)	dont STH (ha)	% STH dans la SAU	Vaches allaitantes	Dynamique de conversion
BOURGOGNE	141	81	59 %	57	Surfaces + 9 % Cheptel + 6 %
Côte d'Or	168	84	50 %	52	Surfaces + 13 % Cheptel + 5 %
Nièvre	151	83	55 %	69	Surfaces + 6 % Cheptel + 6 %
Saône-et-Loire	116	87	75 %	54	Surfaces + 4 % Cheptel + 5 %
Yonne	140	63	45 %	50	Surfaces + 19 % Cheptel + 11 %
FRANCHE-COMTÉ	106	77	73 %	38	Surfaces + 1 % Cheptel - 1 %
Doubs	77	57	73 %	19	Surfaces + 5 % Cheptel + 2 %
Jura	104	77	74 %	35	Surfaces - 2 % Cheptel - 2 %
Haute-Saône	114	81	71 %	44	Surfaces + 1 % Cheptel - 1 %
Territoire de Belfort	130	111	85 %	61	Surfaces + 0 % Cheptel + 0 %

Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Résultats économiques en bovins viande bio 2018, estimation 2019

Années	2018	Estimation 2019
Produit brut total	174 200 €	169 200 €
dont DPB	30 800 €	30 800 €
EBE	61 600 €	55 100 €
Résultat courant	25 600 €	19 100 €
Produit brut / UMO	126 300 €	122 600 €
EBE / Produit brut	35 %	33 %
Résultat courant / UTAF	20 600 €	15 400 €

Source : Cerfrance

Le secteur laitier continue sa croissance dans une dynamique moindre qu'en 2018. Le nombre d'ateliers bovins lait bio de la région augmente de 3 %, les fermes nouvellement engagées compensant les arrêts au nombre de 11.

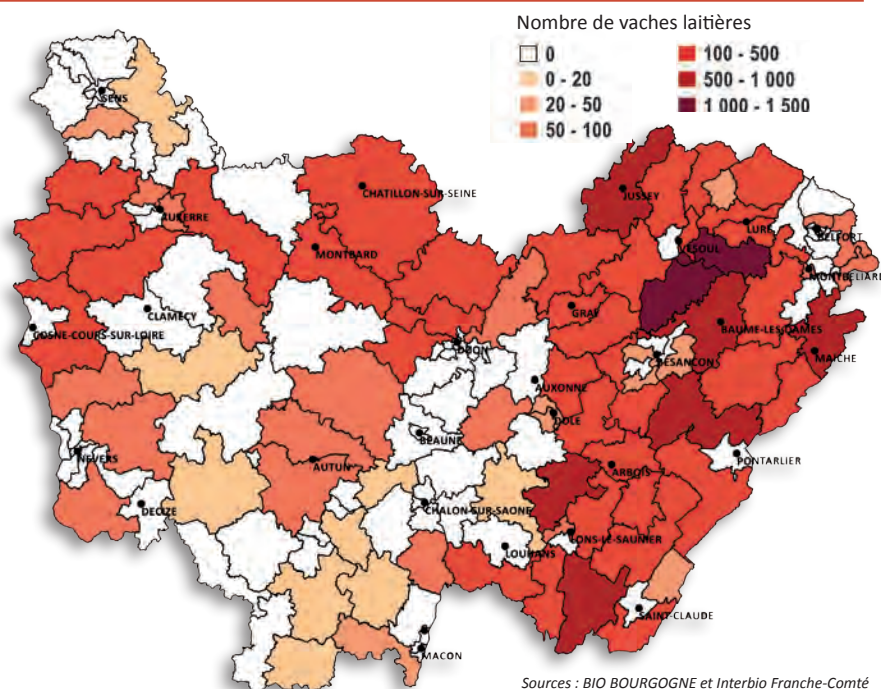
Le cheptel en bio et en conversion connaît quant à lui une hausse de 4 % par rapport à 2018 et les surfaces associées à la production de lait s'élèvent à 45 495 hectares soit + 3 % par rapport à 2018. 378 fermes ont un atelier bovins lait, dont 22 nouvelles fermes.

En 2019 et comme l'année précédente, la sécheresse estivale a été très marquée. Dès juin, la pousse régionale cumulée de l'herbe est légèrement déficitaire, amenant les producteurs à anticiper des mesures d'adaptation.

Les reliefs de l'Est sont peu impactés et les précipitations reprennent dès fin juillet, amorçant une repousse de l'herbe, alors que les départements de l'ouest de la région sont plus durement touchés.

La demande en lait biologique est globalement toujours là, notamment en lait non AOP, mais certains opérateurs aval préfèrent d'abord stabiliser leur approvisionnement en bio avant d'encourager des conversions supplémentaires.

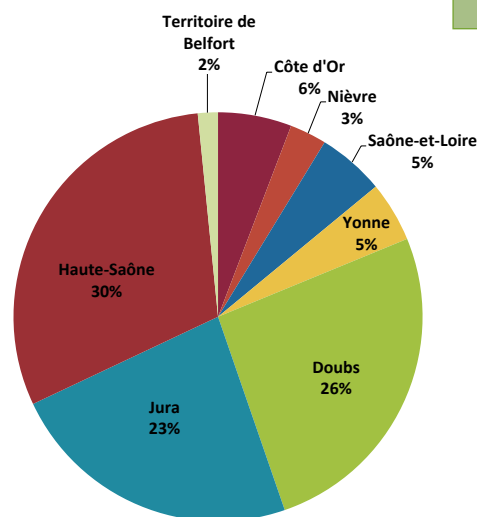
Cheptels bovins lait bio en Bourgogne-Franche-Comté, par canton



Chiffres clés

- **378** élevages laitiers bio dont **22** nouveaux engagés
- Plus de **18 500** vaches laitières
- **45 495** ha de SAU associée

Répartition des ateliers bovins lait par département



La ferme «type» en lait bio en Bourgogne-Franche-Comté

	SAU bio (ha)	% STH dans la SAU	Vaches laitières	Dynamique de conversion
BOURGOGNE	136	40 %	50	Surfaces + 2 % Cheptel + 6 %
Côte d'Or	195	34 %	60	Surfaces + 4 % Cheptel + 3 %
Nièvre	109	41 %	38	Surfaces + 0 % Cheptel + 0 %
Saône-et-Loire	81	68 %	37	Surfaces + 57 % Cheptel + 46 %
Yonne	132	21 %	59	Surfaces - 17 % Cheptel - 6 %
FRANCHE-COMTÉ	118	62 %	49	Surfaces + 3 % Cheptel + 4 %
Doubs	96	67 %	42	Surfaces - 3 % Cheptel - 1 %
Jura	126	60 %	46	Surfaces + 1 % Cheptel + 1 %
Haute-Saône	130	59 %	55	Surfaces + 10 % Cheptel + 10 %
Territoire de Belfort	105	75 %	42	Surfaces + 0 % Cheptel + 0 %

Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Résultats économiques en bovins lait bio 2018 - 2019

Années	2018	Estimation 2019
Produit brut total	310 000 €	329 600 €
dont DPB	31 300 €	31 300 €
EBE	98 800 €	83 500 €
Résultat courant	38 300 €	23 000 €
Produit brut / UMO	119 700 €	127 200 €
EBE / Produit brut	32 %	25 %
Résultat courant / UTAF	22 400 €	13 500 €

Source : Cerfrance

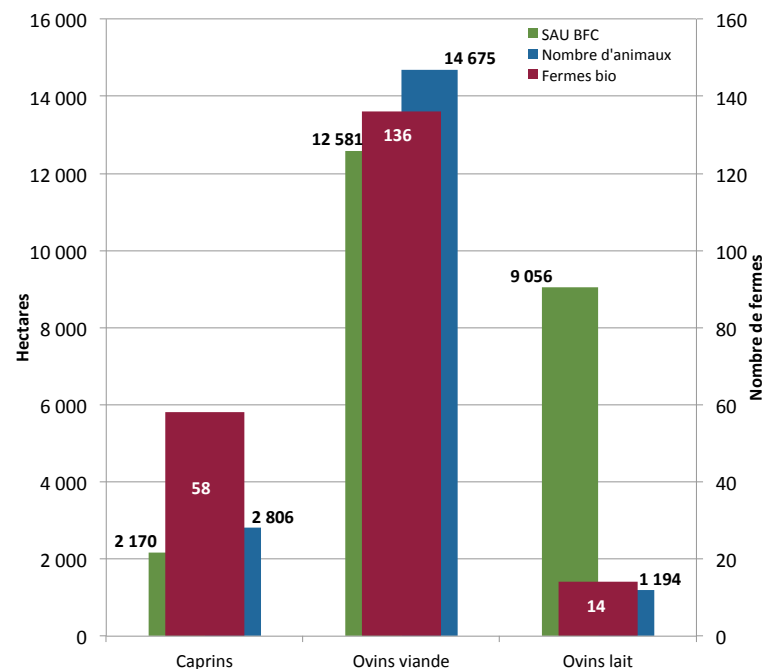
Ovins - caprins

L'année 2019 se caractérise par une quasi stagnation des filières petits ruminants bio, autant en nombre d'ateliers qu'en effectifs totaux.

Les nouvelles certifications, à savoir 8 ateliers ovins viande et 9 ateliers caprins, compensent les arrêts. La part d'animaux en conversion reste également constante.

Ces productions connaissent une croissance modérée, pouvant s'expliquer par une forte implantation d'autres signes officiels de la qualité et de l'origine (AOP, IGP).

Cheptel ovin/caprin et surface associée



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

Ovins viande

- **136 élevages** dont 8 nouveaux en 2019
- **14 675 brebis viande** certifiées en agriculture biologique dont 16 % ont débuté leur conversion au cours de l'année 2019

Ovins lait

- **14 élevages**
- **1 194 brebis laitières** certifiées en agriculture biologique

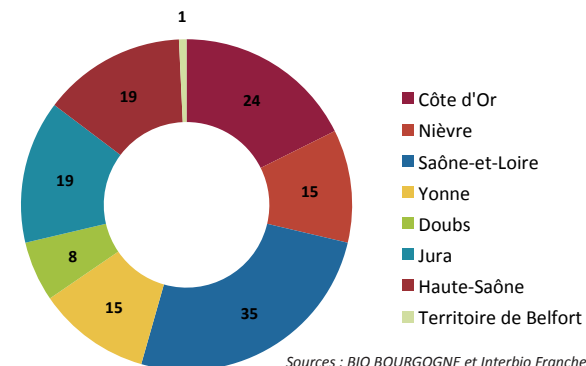


Chiffres clés

Caprins

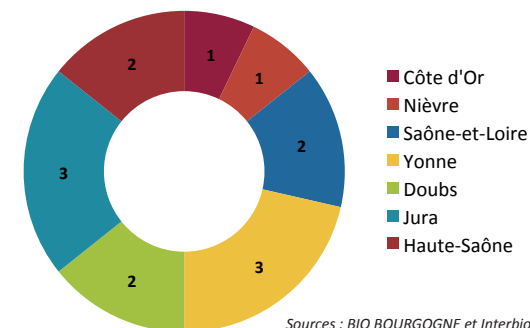
- **58 élevages** dont 9 nouveaux en 2019
- **2 806 chèvres** certifiées en agriculture biologique

Répartition des élevages ovins viande par département



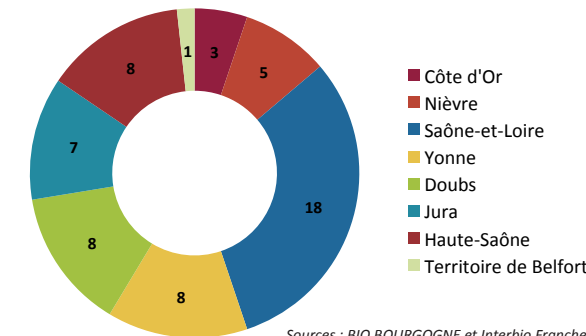
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des élevages ovins lait par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des élevages caprins par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

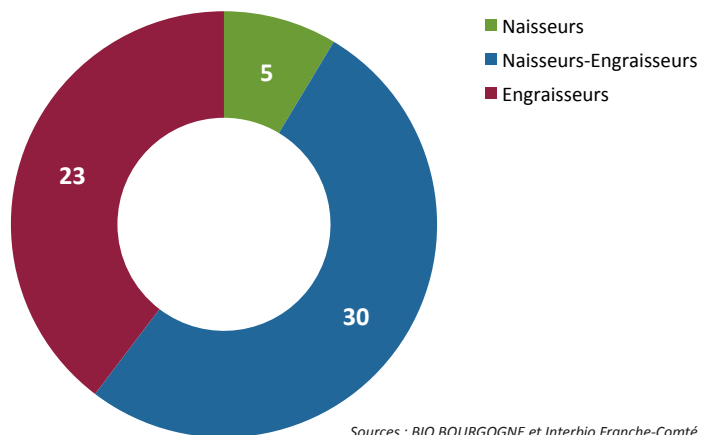
La dynamique d'installation, de conversion et de création d'ateliers est restée positive en 2019 en Côte d'Or et dans la Nièvre. Les autres départements marquent le pas, sans création ni suppression d'atelier.

Fin 2019, la Bourgogne-Franche-Comté a présenté une production d'environ 7 000 porcs charcutiers bio. Les élevages sont répartis de façon globalement homogène sur l'ensemble du territoire régional, malgré une production totale de porcs engraisés supérieure de 60 % en Bourgogne par rapport à la Franche-Comté. Dorénavant, le système d'élevage « naisseurs-engraisseurs » est majoritaire dans la région (52 % des élevages).

Ces évolutions démontrent une tendance de fond ressentie ces dernières années : les éleveurs sécurisent leur approvisionnement en porcelets bio (approvisionnement parfois difficile jusqu'à présent) par la création d'un atelier de naisage.

La progression du nombre total d'ateliers d'élevage porcin (+13) imputable à la forte évolution du secteur en Bourgogne et à un changement de seuil d'enregistrement des élevages dans notre méthodologie. En effet, afin de s'approcher au plus près des dynamiques de production et de tenir compte de petites troupes porcines liées à des stratégies de diversification en vente directe, nous comptabilisons dorénavant tous les ateliers dès la 1^{ère} truie présente, et dès 10 porcelets engraisés annuellement.

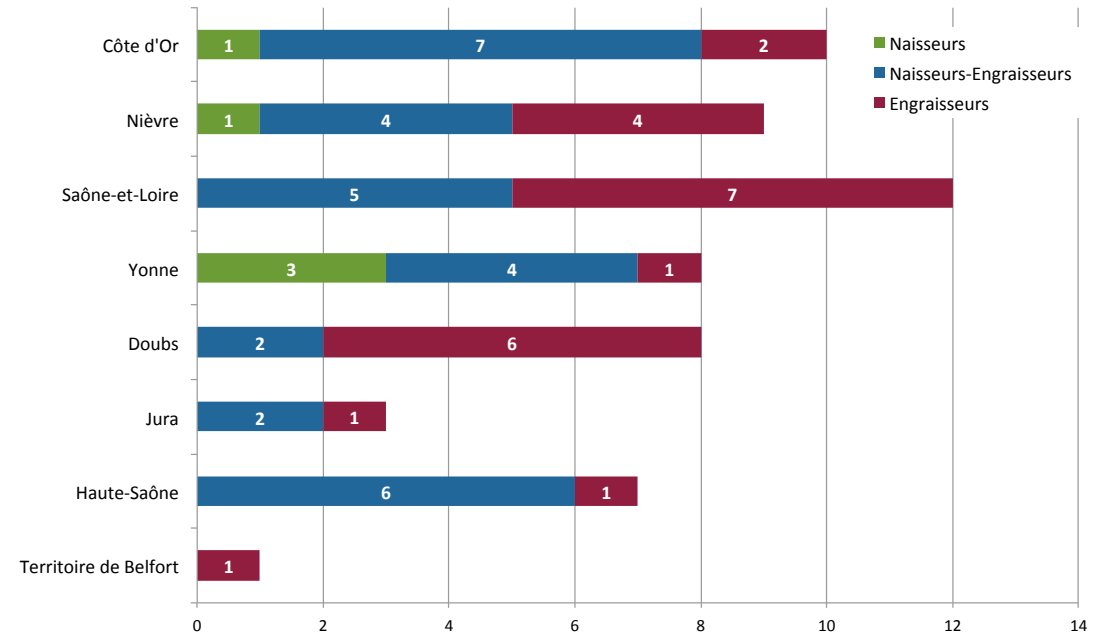
Répartition des producteurs de porcs bio par type d'élevage en Bourgogne-Franche-Comté



Chiffres clés

- **58 élevages porcins certifiés** en agriculture biologique dont 6 nouveaux
- **1 173 truies et 6 957 porcs charcutiers certifiés** en agriculture biologique

Répartition du type d'élevage de porcs par département



Volailles

En 2019, le développement de la filière avicole biologique a poursuivi sa progression en nombre d'ateliers de poules pondeuses, et a stagné en nombre d'ateliers de volailles de chair.

Dans le même temps, les effectifs totaux de ces deux productions ont fortement augmenté, respectivement +21% et +28%. Cette progression montre une tendance à l'augmentation de la taille des élevages avicoles. En effet, on remarque que la proportion d'élevages comprenant plus de 5 000 volailles est passée de 12 % à 18 % entre 2018 et 2019 pour les ateliers de pondeuses, et de 18 % à 38 % sur la même période pour les élevages de volailles de chair.

Les départements de Côte d'Or, Saône-et-Loire et de l'Yonne regroupent 79 % des élevages de poules pondeuses et 73 % des élevages de volailles de chair de la région.



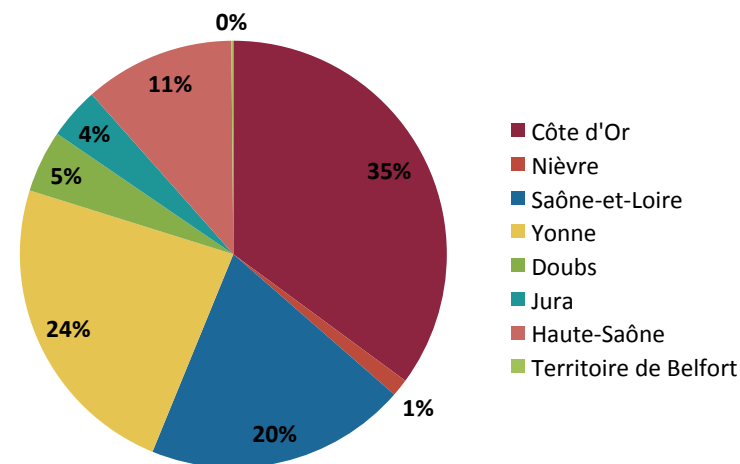
Classement des ateliers poules pondeuses (nombre de volailles détenues par exploitation)	
50 à 500	43
500 à 1 000	17
1 000 à 5 000	11
5 000 à 10 000	5
10 000 à 50 000	12
Effectif inconnu	5

Chiffres clés

- **144 ateliers volailles, répartis comme suit :**
 - **93 ateliers de poules pondeuses** dont 8 nouveaux en 2019
 - **51 ateliers volailles de chair** dont 2 nouveaux en 2019

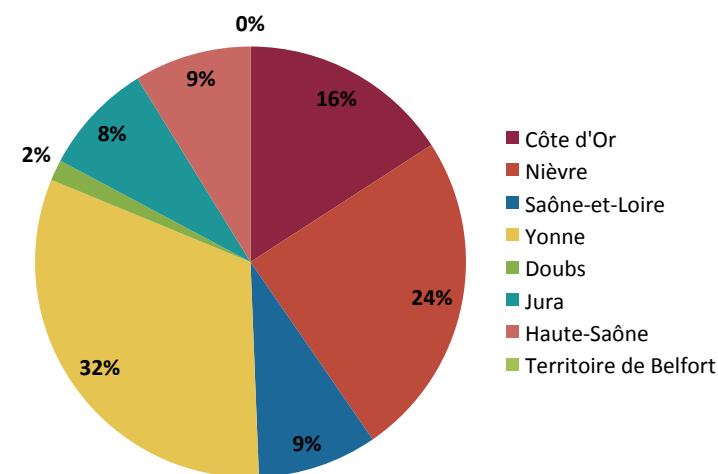
Classement des ateliers volailles de chair (nombre de volailles détenues par exploitation)	
50 à 500	4
500 à 1 000	5
1 000 à 5 000	19
5 000 à 10 000	10
10 000 à 50 000	4
Effectif inconnu	4

Répartition du nombre de poules pondeuses par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition du nombre de volailles de chair par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

L'apiculture biologique de la région se développe, avec 72 ateliers professionnels et amateurs regroupant plus de 8 700 ruches au total. Les trois quarts des ruches sont situées dans le Jura, la Nièvre, l'Yonne et la Saône-et-Loire. La dynamique d'installation ou de conversion des ruchers est positive, avec 12 nouveaux en 2019, essentiellement situés en Franche-Comté.

Pour précision, l'implantation de ruchers biologiques est possible quand l'aire de butinage comprend une majorité de plantes mellifères biologiques ou sans traitement (forêt, prairie...). Cette implantation s'avère toutefois difficile en raison de la forte proportion de surfaces conventionnelles traitées dans le paysage agricole régional.

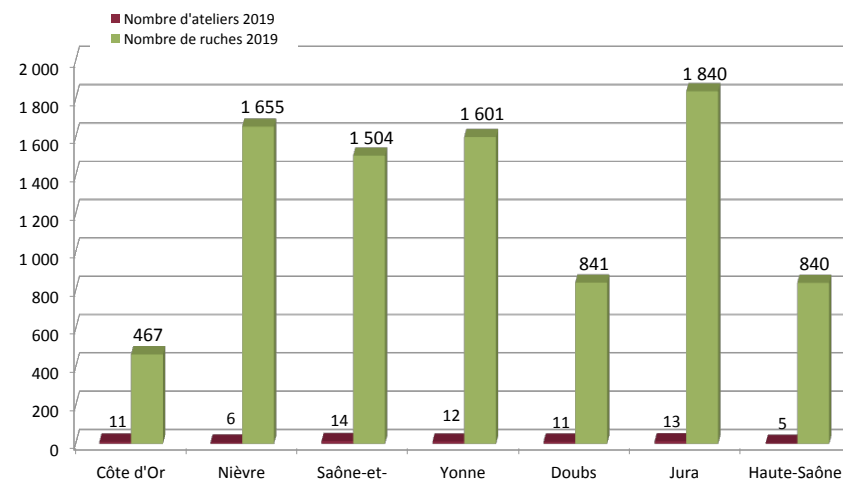
La saison apicole 2019 fut variable suivant l'altitude et les miellées : un printemps compliqué dans certaines zones de montagne, satisfaisant dans les autres secteurs. Les épisodes de canicule qui ont suivi n'ont pas épargné les plantes mellifères, qui ont souffert de ces chaleurs extrêmes et ont donc produit moins de nectar.

Nombre et taille des ateliers apicoles de Bourgogne-Franche-Comté

	Nb d'ateliers 2019	Nb de ruches 2019	Ruches par atelier	Évolution des ateliers 18/19	Évolution du nb de ruches 18/19
BOURGOGNE	43	5 227	122	+ 10 %	+ 24 %
Côte d'Or	11	467	42	0 %	0 %
Nièvre	6	1 655	276	0 %	0 %
Saône-et-Loire	14	1 504	107	+ 8 %	0 %
Yonne	12	1 601	133	+ 33 %	+ 176 %
FRANCHE-COMTÉ	29	3 521	122	+ 32 %	+ 44 %
Doubs	11	841	76	0 %	0 %
Jura	13	1 840	142	+ 63 %	+ 30 %
Haute-Saône	5	840	168	+ 67 %	+ 342 %
T. de Belfort					
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	72	8 748	121	+ 18 %	+ 31 %

Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Nombre d'ateliers apicoles et ruches bio par département en 2019



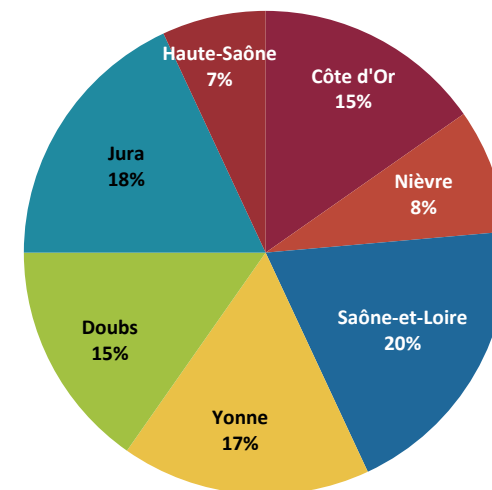
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **72 ateliers apicoles**
+ 18 % par rapport à 2018
- **8 748 ruches**
+ 31 % par rapport à 2018



Répartition des ateliers apicoles bio par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Maraîchage et légumes de plein champ

La surface moyenne par ferme produisant des légumes bio est de 3 ha dans le Territoire de Belfort, 2,3 ha en Côte d'Or, Haute-Saône et dans l'Yonne, 1,9 ha dans le Doubs, 1,5 ha en Saône-et-Loire, 1,4 ha dans la Nièvre et 1,3 ha dans le Jura.

Déficit de précipitations et températures extrêmes

L'année 2019 a été marquée par une douceur des températures en hiver conjuguée à un déficit de précipitations. Le printemps froid a entraîné un retard de pousse des légumes. L'été a été marqué par la sécheresse et deux périodes de canicule fin juin et fin juillet, lesquelles ont mis à mal les cultures, de même que les semis et plantations du moment. Ces conditions chaudes et sèches ont conduit à une recrudescence des ravageurs, notamment les altises.

Les conditions climatiques souvent extrêmes de ces dernières années montrent l'importance pour les producteurs de trouver des moyens d'adaptation à ces évolutions, tant sur le plan technique que stratégique. En effet, si localement les épisodes orageux ont permis de sauver une partie de la production, certains secteurs ont subi de très forts déficits hydriques. Une gestion adaptée et durable de l'eau apparaît comme un enjeu primordial et une préoccupation majeure pour les producteurs.

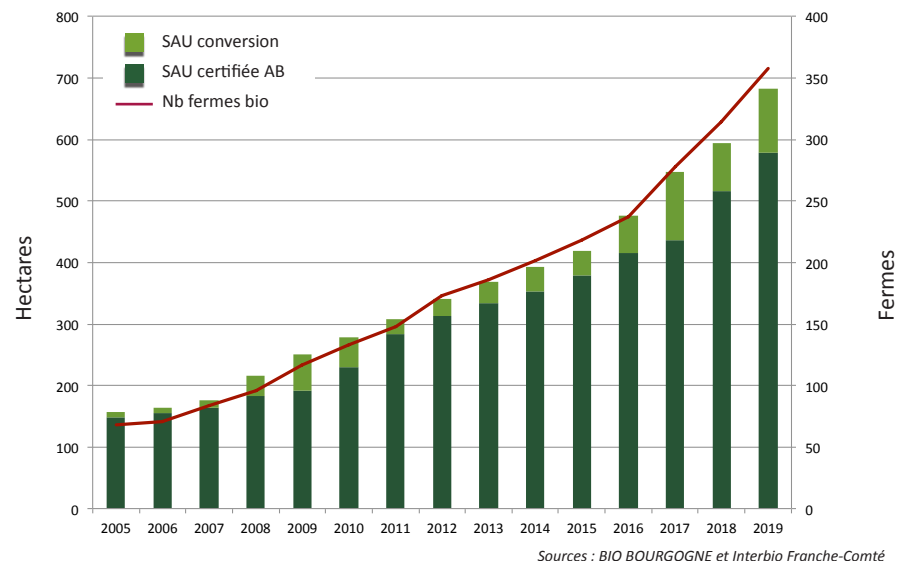
Par ailleurs en 2019, la réussite de la production automnale a été un facteur économique important, poussant une fois encore les producteurs à adapter leurs systèmes.

Le nombre de personnes ayant démarré une activité de maraîchage bio est toujours conséquent. On compte 46 installations sur la région en 2019. Ces installations se font principalement sur des petites à moyennes surfaces. Les problématiques d'accès au foncier, du climat, ainsi que les contraintes géographiques sont autant de facteurs permettant d'expliquer cette situation.

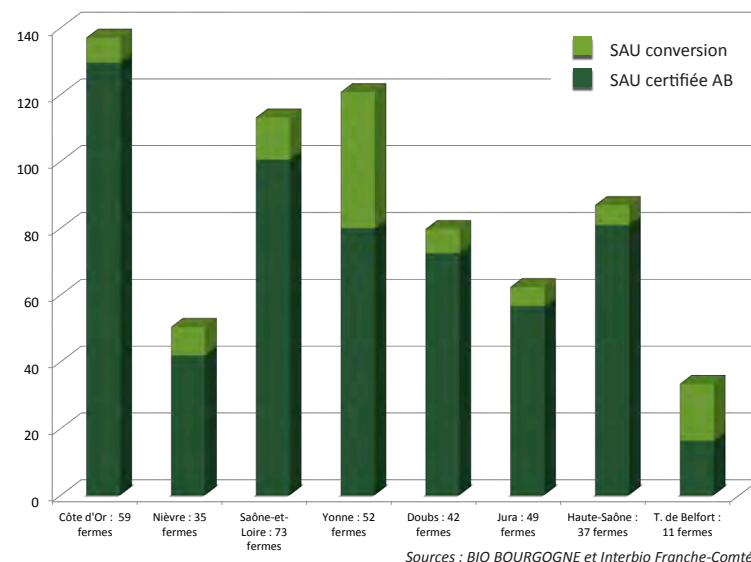
Chiffres clés

- **358 fermes produisent des légumes bio en 2019**
dont 219 fermes en Bourgogne
et 139 en Franche-Comté
- **683 ha en légumes bio** (certifiés et conversion)
- **46 nouvelles installations**
- **Evolution 2019-2018 :**
Nombre de fermes bio : **+ 14 %**
Surfaces bio : **+ 15 %** (+ 12 % en AB et + 35 % en conversion)

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en maraîchage en AB et en conversion



Répartition des surfaces maraîchères AB et en conversion par département



Maraîchage et légumes de plein champ

On peut caractériser la production de légumes en 2 catégories principales :

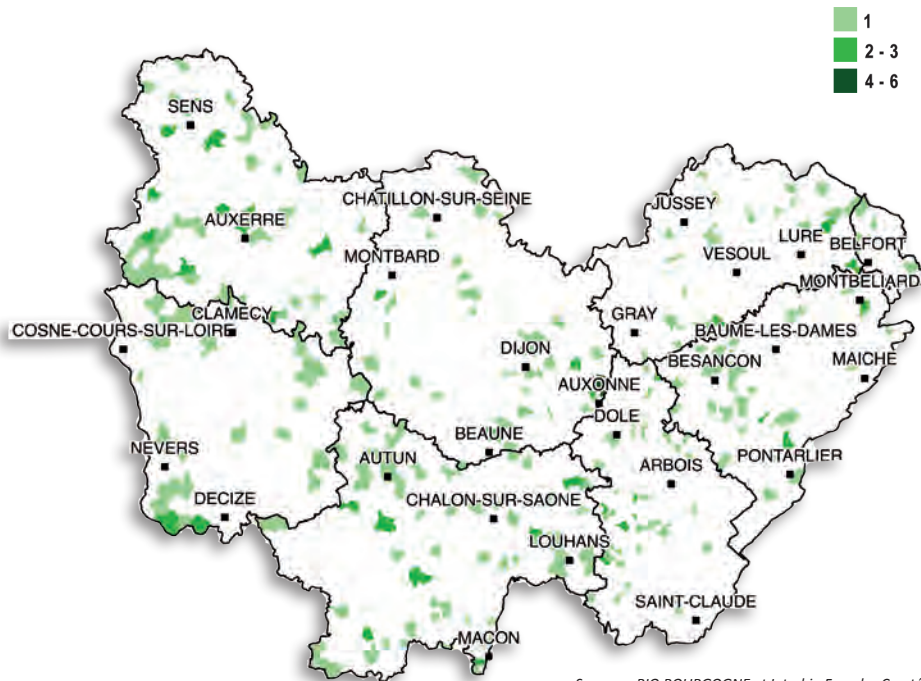
- **le maraîchage diversifié** : une large gamme de légumes, de petites surfaces, un degré de mécanisation variable, des objectifs de commercialisation en vente directe.
- **les légumes de plein champ** : une gamme plus resserrée et une mécanisation plus poussée en vue de produire des volumes importants pour la vente en demi-gros vers les magasins spécialisés ou la restauration collective. Ce secteur concerne principalement des céréaliers ou des polyculteurs-éleveurs qui se diversifient par goût, pour augmenter leur gamme, ou suite à une demande de la clientèle.

Certains exploitants développent une combinaison des deux systèmes.

En 2019, les surfaces en conversion (+35 %) ont surtout été implantées en légumes de plein champ. Ces légumes sont produits dans le cadre d'une diversification de la gamme par des fermes en grandes cultures ou en polyculture-élevage.

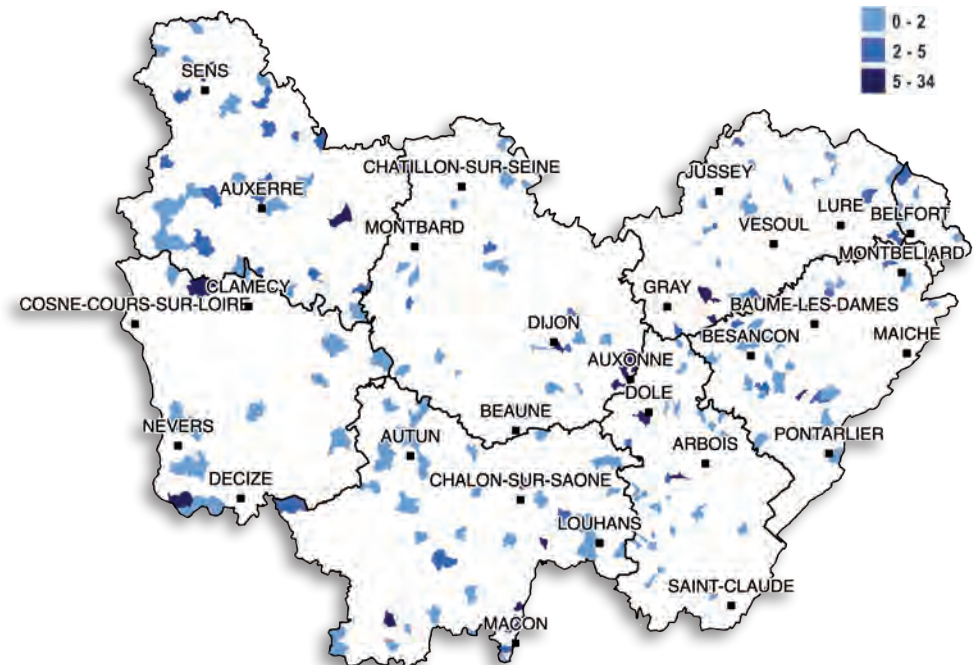


Répartition des producteurs de légumes bio en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition de la SAU bio en maraîchage en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

106 fermes de la région cultivent des plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) bio, soit une augmentation de 13,4 % par rapport à 2018. La dynamique d'installation et de conversion se renforce, avec 17 nouvelles fermes engagées en 2019, la majorité située en Saône-et-Loire et dans le Jura.

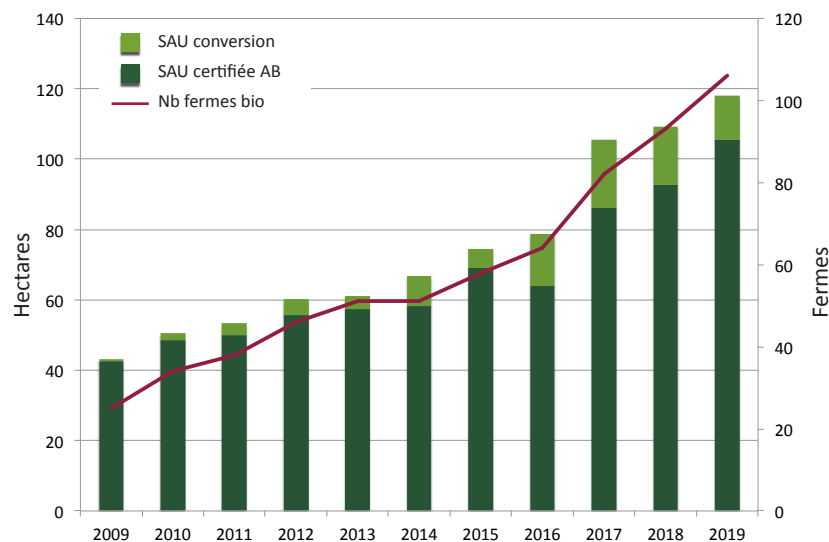
La production de PPAM est l'activité principale de 60 fermes dans la région. Parmi elles, seules 15 plantations regroupent 1 hectare ou plus.

Les fermes cultivant des PPAM en activité secondaire représentent 43 % du total, soit 46 ateliers. 74 % d'entre eux utilisent moins d'un hectare.

Les surfaces bio et en conversion s'élèvent à 118 hectares, dont la quasi majorité est située en Côte d'Or. La Nièvre et la Saône-et-Loire regroupent également des surfaces importantes comparées aux autres départements. Les surfaces cultivées en PPAM connaissent une évolution de 8 % entre 2018 et 2019.

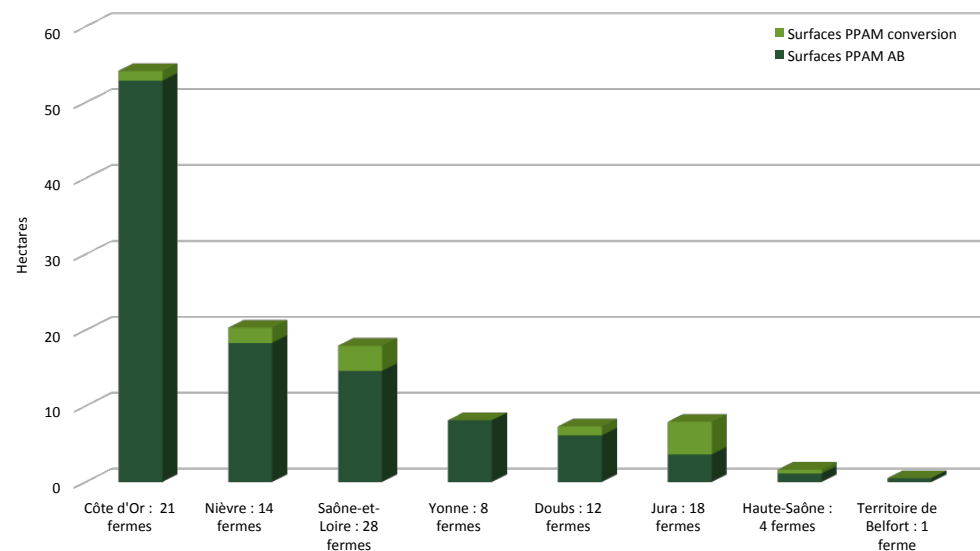
L'année 2019 est caractérisée par une baisse de rendement et donc de production, conséquence de la sécheresse extrême de l'été. Néanmoins, des marchés de niche à forte valeur ajoutée permettent aux producteurs de PPAM de compenser les pertes de productivité liées aux aléas climatiques.

Evolution des surfaces et du nombre de fermes en PPAM en AB et en conversion



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Evolution des fermes et des surfaces en PPAM bio par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **106 fermes** produisent des PPAM bio en 2019
- **118 ha** de production de PPAM bio et en conversion
- **Evolution 2019-2018 :**
 - Surfaces bio : **+ 8 %**
 - Nombre de fermes bio : **+ 13 %**



224 fermes cultivent des fruits biologiques en Bourgogne-Franche-Comté, sur 529 hectares bio et en conversion. 71 % de ces surfaces sont situées en Bourgogne et cultivées par 147 producteurs, correspondant à 65 % du nombre total d'exploitations du secteur de la région.

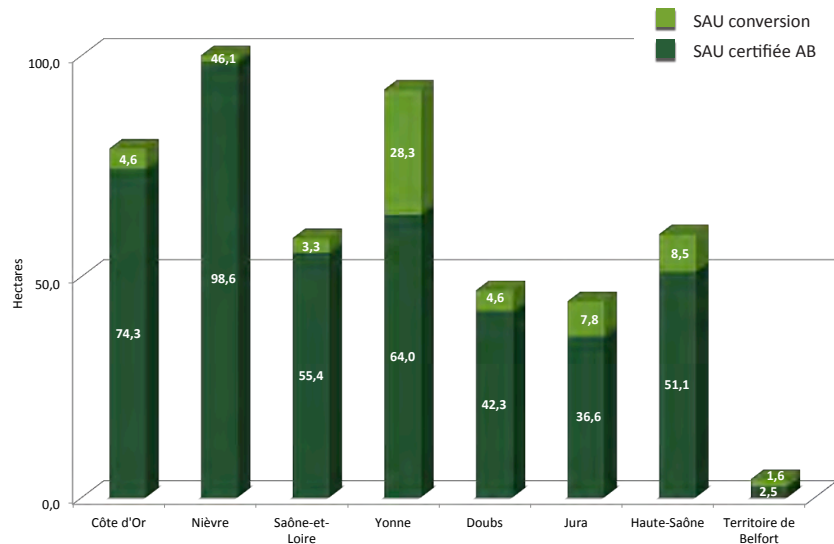
Comme les années précédentes, on comptabilise un nombre plus important d'ateliers secondaires en arboriculture et petits fruits que d'ateliers principaux sur la ferme. Néanmoins, les fermes spécialisées se développent, avec une hausse de 14 % par rapport à 2018.

En 2019, 22 agriculteurs se sont engagés dans ces productions. En effet, de plus en plus de producteurs démarrent une activité en fruits biologiques en Bourgogne, et notamment dans l'Yonne et en Côte d'Or, où les nouveaux engagés sont au nombre de 5 et 7.

Deux arrêts ont été recensés en 2019 - un en activité principale et l'autre en activité secondaire.

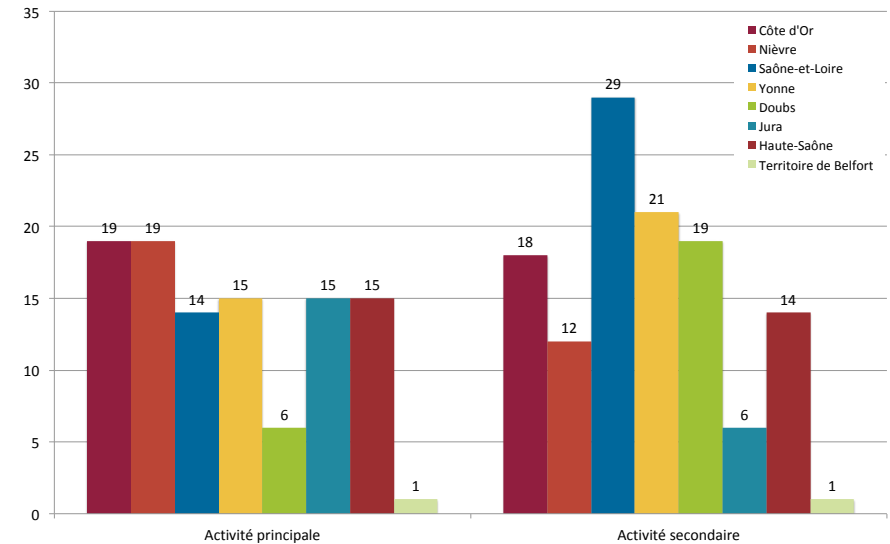
Des gelées printanières sont à noter ainsi qu'un été particulièrement sec, comme les deux années précédentes.

Surfaces en AB et conversion en arboriculture et petits fruits en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Nombre de fermes en arboriculture ou petits fruits en activité principale et secondaire



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **104** fermes produisent des fruits bio en activité principale
- **120** fermes en activité secondaire
- **529 ha** en production fruitière bio dont 105 ha en conversion
- **22** nouveaux producteurs
- **Evolution 2019-2018 :**
Nombre de fermes produisant des fruits bio en activité principale : **+ 14 %**



Cette édition de l'Observatoire rassemble les données de la Région Bourgogne-Franche-Comté, collectées et analysées par BIO BOURGOGNE et INTERBIO. Ces données proviennent des opérateurs eux-mêmes, de l'annuaire de l'Agence Bio et de résultats de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (OPA BFC 2020).

L'Observatoire a été coordonné et mis en page par BIO BOURGOGNE. Il a été validé par un comité de pilotage composé de BIO BOURGOGNE, INTERBIO Franche-Comté, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, la DRAAF, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et Cerfrance.

Plus d'informations sur l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté :



• BIO BOURGOGNE •

19, avenue Pierre Larousse - BP 382
89006 AUXERRE Cedex
03 86 72 92 20
biobourgogne@biobourgogne.org
www.biobourgogne.fr



• Interbio •
FRANCHE-COMTÉ

Valparc - ZAC Valentin Est
25048 BESANÇON Cedex
03 81 66 28 28
interbio@agribiofranchecomte.fr
www.interbio-franche-comte.com



1 rue des coulots
21110 BRETENIERE
03 80 48 43 46 / 03 81 54 71 69
bio@bfc.chambagri.fr
www.bio.bfc.chambagri.fr
www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr



• GAB 21 •

Les Agriculteurs BIO de Côte d'Or



• GABNI •

Les Agriculteurs BIO de la Nièvre



• GABSel •

Les Agriculteurs BIO de Saône et Loire



• GABY •

Les Agriculteurs BIO de l'Yonne



• GAB 25 et 90 •

Les Agriculteurs BIO du Doubs et du Territoire de Belfort



• GAB Jura •

Les Agriculteurs BIO du Jura



• GAB HAUTE-SAÔNE •

Les Agriculteurs BIO de Haute-Saône

Le réseau spécialisé bio de Bourgogne Franche-Comté se compose de BIO BOURGOGNE, INTERBIO Franche-Comté et des Groupements d'AgroBiologistes (GAB) départementaux de la grande région.

Avec le soutien de :

